

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

EDUCATION

02

RURAL

02

ADMINISTRATION

17

SOCIAL

05

ECONOMIE

02

N° 1415

16 Octobre 2017

16 October 2017

17H22/5:22 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	N°012/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDMT-CDPM/TBEC/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDMT-CDPM/TBEC/2017 DU 29 SEPTEMBRE 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GONGONG (LOT 1) ET HINA WINDE (LOT 2); ARRONDISSEMENT DE HINA; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA ; REGION DEL'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	19-10-2017

2	Reference	N°013/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDMT-CDPM/TBEC/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDMT-CDPM/TBEC/2017 DU 29 SEPTEMBRE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES AU LYCEE DE ZOUVOUL (LOT 1) ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE ZOUVOUL GARA (LOT 2); COMMUNE DE NINA; DEPARTEMENT DU MAYOTSANAGA; REGION DE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	19-10-2017

3	Reference	N°014/AONO/ PR/ MINMAP/DREN/DDMT/CDPM-AI/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/ PR/ MINMAP/DREN/DDMT/CDPM-AI/2017 DU 29 SEPTEMBRE 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS ; (CSI DE HINA ; HINA WINDE QUARTIER GOUVGARBAK, GOUVDA ECOLE ; BASSARA ECOLE) ; DANS L'ARRONDISSEMENT DE HINA. DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA. REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE HINA, EXERCICE 2017 DÉLAI D'EXÉCUTION : TROIS (03) MOIS
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	19-10-2017

4	Reference	N°009/AONO/MIPROMALO/CIPM//2017 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/MIPROMALO/CIPM//2017 DU 12 OCTOBRE 2017 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS DE LABORATOIRE DANS LES UNITÉS DE BTC DE QUATRE (04) LOCALITÉS DE LA MIPROMALO (GAROUA, MFOU, DIBOMBARI ET EKONDO-TITI (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	07-11-2017

5	Reference	N°008/AONO/MIPROMALO/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MIPROMALO/CIPM/2017 DU 12 OCTOBRE 2017 POUR L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE ET LA PELLE CHARGEUSE POUR L'USINE INDUSTRIELLE DE NKOLBISSON POUR LA MIPROMALO EN DEUX (02) LOTS (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : CONTRAT PLAN ETAT/MIPROMALO LOT 1 : MINFI, EXERCICE 2015 ET SUIVANTS LOT 2 : MINFI, EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	07-11-2017

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [23/AONR/PAD/CIPM/2017 DU 03/10/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 23/AONR/PAD/CIPM/2017 DU 03/10/2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REDACTION DES PLANS DE REPRISE ET DE CONTINUITE D'ACTIVITES (PRA/PCA) DU SYSTEME D'INFORMATION DU PORT AUTONOME DE DOUALA.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 17-11-2017

7

Reference [024/AONR/PAD/CIPM/ 2017 DU 03/10/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N°024/AONR/PAD/CIPM/ 2017 DU 03/10/2017 POUR. LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES DEFENSES D'ACCOSTAGE MANQUANTES DES QUAIS 1 A 16 DU PORT DE DOUALA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 17-11-2017

8

Reference [N°17/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°17/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017 DU 16 OCTOBRE 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE NDANENKONG, COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEDUB- EXERCICE 2017

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 06-11-2017

9

Reference [N° 042/AONR/SNI/CIPM/17](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 042/AONR/SNI/CIPM/17 DU 12 OCTOBRE 2017 POUR LA REFONTE DU SITE INTERNET DE LA SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN FINANCEMENT : BUDGET SNI EXERCICE 2017 LIGNE : 1613220000

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 09-11-2017

10

Reference [N° 24 /ASMI/CUD/SG/DEPIDD/2017 DU 16 OCTOBRE 2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 24 /ASMI/CUD/SG/DEPIDD/2017 DU 16 OCTOBRE 2017 RELATIF A LA PRESELECTION DES GROUPEMENT D'ENTREPRISES EN VUE DE L'EXECUTION EN CONCEPTION – REALISATION, DES TRAVAUX DE RENOVATION DU MARCHÉ NEW-DEIDO

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 16-10-2017

11

Reference [N° 03/AMI/ADC/DG/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 03/AMI/ADC/DG/2017 DU 16/10/2017 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU BALISAGE DIURNE SUR LES CHAUSSEES AERONAUTIQUES DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN FINANCEMENT : BUDGET ADC S.A., EXERCICE 2017.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 06-11-2017



RESUME DES CONSULTATIONS

12	<p>Reference N° 23 /ASMI/CUD/SG/DEPIDD/2017 DU 16 OCTOBRE 201 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 23 /ASMI/CUD/SG/DEPIDD/2017 DU 16 OCTOBRE 2017 RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) OU GROUPEMENTS DE BET EN VUE D'UNE ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE RENOVATION DU MARCHÉ NEW-DEIDO</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 21-11-2017</p>
-----------	--

13	<p>Reference 044/C/MINEPIA/SG/DAG/2017 DU 12/10/2017 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 00044/C/MINEPIA/SG/DAG/2017 DU 12 OCTOBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, PASSE EN PROCEDURE D'URGENCE, N°0013/AONO/MINEPIA/CMPM/2017 DU 08 JUIN 2017 EN VUE DE L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR PRIMER LES ORGANISATIONS PASTORALES LORS DES MANIFESTATIONS CULTURELLES (NGUON, FETE DU COQ, NYEM NYEM, RESEAU DES JEUNES).</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

14	<p>Reference 014 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 014 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT RELATIF A LA FOURNITURE DE 02 PICK-UP DOUBLE CABINES 4X4 DIESEL ET 08 MOTOS TOUT TERRAIN 97 A 100CC DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DEUXIEME PHASE DES PROJETS PAR LA METHODE DE HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) AU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

15	<p>Reference 0043/DIPL/D4/SDBMM/SM Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°0043/DIPL/D4/SDBMM/SM DU 12 SEPT 2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/M1NREX/CMPM/17 DU 17 JUILLET 2017, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE (PHASE 1) DU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIURES</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

16	<p>Reference 0046/DIPL/D4/SDBMM/SM Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°0046/DIPL/D4/SDBMM/SM DU 09 OCT PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINREX/CMPM/2017 DU 11 SEPTEMBRE 2017, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ DU BÂTIMENT "B" AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIURES.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference COMMUNIQUE N°43 Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT MODIFICATION DE LA PUBLICATION DU RESULTAT DU 19 SEPTEMBRE 2017 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° _94_/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 09 DECEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2017 ET SUIVANT Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

18	Reference COMMUNIQUE N°42 Lire Titre/objet COMMUNIQUE MODIFIANT LA PUBLICATION DU RESULTAT DU 11 OCTOBRE 2017 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 17 AVRIL 2017 RELATIF A L'ACQUISITION DES MOTOS ET DE TRICYCLES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

19	Reference 0045/DIPL/D4/SDBMM/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 0045/DIPL/D4/SDBMM/SM DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINREX/CMPM/2017 DU 08 SEPTEMBRE 2017, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RAVALEMENT DES BÂTIMENTS EN PEINTURE AUMINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

20	Reference 0507/DIPL/D4/SDBMM/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 0507/DIPL/D4/SDBMM/SM DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION N°007/C/GG/MINREX/CMPM/2017 DU 08 SEPTEMBRE 2017, EN VUE DE LA PASSATION DU MARCHÉ POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU BÂTIMENT DE LA D6 AUMINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES PAR LA PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°06382/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA6 DU 08 SEPTEMBRE 2017. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

21	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

22	Reference 014 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 014 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT RELATIF A LA FOURNITURE DE 02 PICK-UP DOUBLE CABINES 4X4 DIESEL ET 08 MOTOS TOUT TERRAIN 97 A 100CC DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DEUXIEME PHASE DES PROJETS PAR LA METHODE DE HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) AU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference 0043/DIPL/D4/SDBMM/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°0043/DIPL/D4/SDBMM/SM DU 12 SEPT 2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/A0NR/M1NREX/CMPM/17 DU 17 JUILLET 2017, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE (PHASE 1) DU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

24	Reference 0046/DIPL/D4/SDBMM/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°0046/DIPL/D4/SDBMM/SM DU 09 OCT PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINREX/CMPM/2017 DU 11 SEPTEMBRE 2017, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ DU BÂTIMENT "B" AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

25	Reference COMMUNIQUE N°43 Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT MODIFICATION DE LA PUBLICATION DU RESULTAT DU 19 SEPTEMBRE 2017 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° _94_/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 09 DECEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2017 ET SUIVANT Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

26	Reference COMMUNIQUE N°42 Lire Titre/objet COMMUNIQUE MODIFIANT LA PUBLICATION DU RESULTAT DU 11 OCTOBRE 2017 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 17 AVRIL 2017 RELATIF A L'ACQUISITION DES MOTOS ET DE TRICYCLES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

27	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

28	Reference 0045/DIPL/D4/SDBMM/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 0045/DIPL/D4/SDBMM/SM DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINREX/CMPM/2017 DU 08 SEPTEMBRE 2017, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RAVALEMENT DES BÂTIMENTS EN PEINTURE AUMINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference [0507/DIPL/D4/SDBMM/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 0507/DIPL/D4/SDBMM/SM DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION N°007/C/GG/MINREX/CMPM/2017 DU 08 SEPTEMBRE 2017, EN VUE DE LA PASSATION DU MARCHÉ POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU BÂTIMENT DE LA D6 AUMINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES PAR LA PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°06382/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA6 DU 08 SEPTEMBRE 2017.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

30

Reference [0506 /DIPL/D4/SDBMM/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°0506 /DIPL/D4/SDBMM/SM DU PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ 002/M/ MINREX/CMPM/2017 PASSÉ APRÈS CONSULTATION N°007/C/GG/MINREX/CMPM/2017 DU 08 SEPTEMBRE 2017, EN VUE DE LA PASSATION DU MARCHÉ POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU BÂTIMENT DE LA D6 AUMINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES PAR LA PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°06382/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA6 DU 08 SEPTEMBRE 2017.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

31

Reference [0503/DIPL/D4/SDBMM/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 0503/DIPL/D4/SDBMM/SM DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE 014/LC/MINREX/CMPM/2017 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/MINREX/CMPM/2017 DU 08 SEPTEMBRE 2017, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RAVALEMENT DES BÂTIMENTS EN PEINTURE AUMINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

32

Reference [N° 108/D/CUD/SG/DIVMAP/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 108/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N° 006082/L/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/YA DU 28 AOÛT 2017 POUR LES ETUDES EN VUE DE LA REQUALIFICATION DU CŒUR MARCHAND ET L'ELABORATION D'UN PROJET METROPOLITAIN OPERATIONNEL

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

33

Reference [624/D/MINEPIA/SG/DAG/2017 DU 12/10/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 00624/D/MINEPIA/SG/DAG/2017 DU 12 OCTOBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, PASSE EN PROCEDURE D'URGENCE, N°0013/AONO/MINEPIA/CMPM/2017 DU 08 JUIN 2017 EN VUE DE L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR PRIMER LES ORGANISATIONS PASTORALES LORS DES MANIFESTATIONS CULTURELLES (NGUON, FETE DU COQ, NYEM NYEM, RESEAU DES JEUNES).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

34	Reference N° 102/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire Titre/objet DECISION N° 102/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N° 003245/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA4 DU 08 MAI 2017 POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN PROGICIEL DE GESTION INTEGREE OU « ENTREPRISE RESSOURCE PLANNING (ERP) » A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

35	Reference N°100/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire Titre/objet DECISION N°100/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N° 007389/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA3 DU _____ 2017 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE TOUS LES SANITAIRES DU MARCHÉ CENTRAL DE DOUALA Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

36	Reference N°101/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire Titre/objet DECISION N°101/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N° 006082/L/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/YA DU 28 AOÛT 2017 POUR LES ETUDES EN VUE DE LA REQUALIFICATION DU CŒUR MARCHAND ET L'ELABORATION D'UN PROJET METROPOLITAIN OPERATIONNEL Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

37	Reference N° 99/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire Titre/objet DECISION N° 99/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 17 AVRIL 2017 RELATIF A L'ACQUISITION DES MOTOS ET TRICYCLES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

38	Reference N°97/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire Titre/objet DECISION N°97/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 MODIFIANT ET COMPLETANT CERTAINES DISPOSITIONS DE LA DECISION N° 74/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 DU 19 SEPTEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 94/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 09 DECEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE DE DOUALA Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

39	Reference 0505/DIPL/D4/SDBMM/SM Lire Titre/objet DECISION N° 0505/DIPL/D4/SDBMM/SM DU PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ 001/M/ MINREX/CMPM/2017 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/BIS/AONO/MINREX/CMPM/2017 DU 08 SEPTEMBRE 2017, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACHAT DE VÉHICULES POUR LES RESPONSABLES AUMINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

40	Reference	N° 98/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 98/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 84/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 17 AVRIL 2017 RELATIF A L'ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

41	Reference	0504 /DIPL/D4/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 0504 /DIPL/D4/SDBMM/SM DU 09 OCT 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE /LC/ MINREX/CMPM/2017 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINREX/CMPM/2017 DU 11 SEPTEMBRE 2017, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ DU BÂTIMENT "B" AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

42	Reference	0492/DIPL/D4/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 0492/DIPL/D4/SDBMM/SM DU 12 SEPT PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° 007/LC/ MINREX/CMPM/2017 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONIVM1NREX/CMPM/17 DU 17 JUILLET 2017, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ÉLABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE (PHASE I) DU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

43	Reference	N°0051/17/D/SG/CA/YDE 1er Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°0051/17/D/SG/CA/YDE 1ER PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

44	Reference	01/A/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 09/10/2017 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RESTIFICATIF N° 01/A/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 09 OCTOBRE 2017 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°49/AONO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) DEVANT ASSURER LA MAÎTRISE D'OEUVRE DANS LE CADRE DES PROJETS DE RENFORCEMENT ET DE STABILISATION DES RESEAUX ELECTRIQUES DE YAOUNDE ET DOUALA : PLAN D'URGENCE TRIENNALLOT 1&2 (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : PLANUTPROJECT MANAGER: MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE LE MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE CHARGÉ DES MARCHÉS PUBLICS, AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE : LES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES SUSMENTIONNÉ SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIIT :
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO TSANAGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERTN°012/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDMT-CDPM/TBEC/2017 DU 29 SEPTEMBRE 2017 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE
CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GONGONG (LOT 1) ET HINA WINDE (LOT 2); ARRONDISSEMENT DE
HINA; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA ; REGION DEL'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220-100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Communal de l'exercice 2017, le Délégué départemental des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga (Autorité Contractante), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Maire de la commune de HINA, (Maître d'Ouvrage) pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de GONGONG (lot 1) et HINA WINDE (lot 2) ;Arrondissement de HINA; Département du Mayo-Tsa

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture-plafonnage;
- La menuiserie métallique;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Dix-neuf Millions (19 000 000) de Francs CFA par lot.

4. Allotissement

LOT	Désignation	Montant Prévisionnel
1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP	19 000 000 F CFA
2	GONGONG Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP	19 000 000 F CFA
	HINA WINDE	

Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont Invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public Communal de l'exercice 2017, sur la ligne budgétaire: 220-100

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures Ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo.

8. Acquisition du Dossier

Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Trente Mille (30 000) francs CFA** auprès du trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo, au plus tard le **19 OCTOBRE 2017 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°012/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDMT-CDPM/TBEC/2017 DU 29 SEPTEMBRE 2017 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES
DE CLASSE AL'ECOLE PUBLIQUE DE GONGONG (LOT 1) et HINA WINDE (LOT 2);ARRONDISSEMENT DE HINA;
DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA ; REGION DE L'EXTREMENORD.
IMPUTATION: 220-100

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Délai d'exécution : Trois (03) mois

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de ; **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce **12 du DAO**, d'un montant de **trois cent quatre-vingt mille (380 000) Francs CFA par lot** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 19 OCTOBRE 2017 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à **Vingt Millions (20 000 000) de Francs CFA** ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « **organisation, méthodologie et planning** » ;
- f) Non satisfaction, au moins à 70% des critères essentiels.
- g) Abandon d'un chantier au cours de trois (03) dernières années

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ; Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **53 critères** essentiels ci-dessous

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **10 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo -Tsanaga à Mokolo, (Autorité Contractante) attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre -vingt - dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo -Tsanaga à Mokolo, téléphone **222 45 56 49** ; email : **ddminmapmt@yahoo.com** ; BP :17 Mokolo.

MOKOLO le 29 Septembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

HAMAN POUKITTO

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO TSANAGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°013/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDMT-CDPM/TBEC/2017 DU 29 SEPTEMBRE EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE
CLASSE EQUIPEES AU LYCEE DE ZOUVOUL (LOT 1) ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE
CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE ZOUVOUL GARA (LOT 2); COMMUNE DE NINA; DEPARTEMENT DU
MAYOTSANAGA; REGION DE L'EXTREME-NORD.**

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220-100**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Communal de Hina, exercice 2017. le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga (Autorité Contractante), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Maire de la Commune de HINA (Maitre d'Ouvrage) pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe équipées au Lycée de Zouvoul (Lot 1) et Travaux de Construction d'une Salle de Classe à l'Ecole Publique de Zouvoul Gara; Arrondissement de HINA; Département du Mayo-Tsanaga ; Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires :
- Les terrassements :
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations :
- La charpente - couverture-plafonnage;
- La menuiserie métallique;
- L'électricité :
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers
- Equipements

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **VINGT DEUX MILLIONS (22 000 000) Francs CFA** pour le (lot 1) et **DIX MILLIONS (10 000 000) Francs CFA** pour le (lot 2).

4. Allotissement

LOT	LOCALITES	ARRONDISSEMENT	DEPARTEMENT	MONTANT
1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe équipées au Lycée de ZoLivoul (LOT 1)	HINA	MAYO-TSANAGA	22 000 000
2	Construction d'une salle de classe à l'Ecole Publique de Zouvoul Gara (LOT 2)			10 000 000

NB: un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont Invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Communal de Hina. exercice 2017, sur la ligne budgétaire: **220-100**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo (service de la passation des marchés publics) dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Quarante Mille (40 000) francs CFA** auprès du trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga (service de la passation des marchés publics) à Mokolo.. au plus tard le **19 OCTOBRE 2017 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°013/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDMT-CDPM/TBEC/2017 DU 29 SEPTEMBRE 2017 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX
SALLES DE CLASSE EQUIPEES AU LYCEE DE ZOUVOUL (LOT 1) ET TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE ZOLVOLL GARA (LOT 2) COMMUNE DE
NINA; DEPARTEMENT DU MAYOTSANAGA
REGION DE L'EXTREME-NORD.
IMPUTATION: 220-100
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "
Délai d'exécution : T rois (03) mois
Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de: **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **QUATRE CENT QUARANTE MILLE (440 000) Francs CFA** pour le (lot 1), d'un montant **DEUX CENTMILLE (200 000) Francs CFA** pour le (lot 2) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 19 OCTOBRE 2017 à 10 heures précises dans la salle de réunions de la Délégation Dépailementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à **Vingt Millions (20 000 000) de Francs CFA** ;

d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;

e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « **organisation, méthodologie et planning** » ;

f) Non satisfaction, au moins à 70% des critères essentiels.

g) Abandon d'un chantier au cours de trois (03) dernières années

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ; Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **53 critères** essentiels ci-dessous

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **10 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo -Tsanaga à Mokolo, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d Appel d Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre -vingt -dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo -Tsanaga à Mokolo, service de la passation des marchés publics, téléphone **222 45 56 49** ; email: **dminmapmt@yahoo.com** ; BP : **17 Mokolo**.

MOKOLO le 29 Septembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

HAMAN POUDITTO

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO TSANAGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/ PR/ MINMAP/DREN/DDMT/CDPM-AI/2017 DU 29 SEPTEMBRE 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS ; (CSI DE HINA ; HINA WINDE QUARTIER GOUVGARBAK, GOUVDA ECOLE ; BASSARA ECOLE) ; DANS L'ARRONDISSEMENT DEHINA. DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA. REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE HINA, EXERCICE 2017 DÉLAI D'EXÉCUTION : TROIS (03) MOIS

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
 220-150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo, (Autorité Contractante) lance pour le compte de la Commune de HINA, (Maître d'Ouvrage), un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de quatre (04) forages productifs équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités dans l'Arrondissement de HINA, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord ;

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment, la réalisation des forages, la fourniture, la pose des pompes à motricité humaine et construction de la superstructure. L'objet du présent appel d'offres se compose d'un lot de quatre (04) projets:

N°	CONSISTANCE	CAUTION
1	Construction d'un forage productif équipé de pompe à motricité humaine au CSI DE MINA	640 000
2	Construction d'un forage productif équipé de pompe à motricité humaine à HINA WINDE QUARTIER GOUVGARBAK	
3	Construction d'un forage productif équipé de pompe à motricité humaine à GOUVDA ECOLE	
4	Construction d'un forage productif équipé de pompe à motricité humaine à BASSARA ECOLE	

3. Cout Prévisionnel

un coût estimatif de **Trente-deux Millions (32 000 000) de francs CFA TTC.**

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises agréées de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont Invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement de la Commune de HINA, Exercice 2017,

7. Consultation du Dossier

Dès Publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Communaux du Mayo-Tsanaga à Mokolo, dès Publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Cinquante Mille (50 000) francs CFA** auprès du trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telle, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo. au plus tard le **19 OCTOBRE 2017 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**N°014/AONO/ PR/ MINMAP/DREN/DDMT/CDPM-AI/2017 DU 29 SEPTEMBRE EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES
DE POMPE A MOTRICITE**

**HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS : (CSI DE HINA ;HINA WINDE QUARTIER
GOUVGARBAK, GOUVDA ECOLE ;BASSARA ECOLE) ;DANS L'ARRONDISSEMENT DE
HINA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**FINANCEMENT : BUDGET de la Commune de HINA, EXERCICE 2017,
imputations: 220.150**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

trois (03) mois

11. Cautionnement Provisoire

•Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Six cent quarante mille FCFA (640 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **19 OCTOBRE 2017 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne [même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans l'hydraulique au cours des trois (03) dernières années inférieur à **trente deux Millions (32 000 000) de Francs CFA** ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de forages ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «**organisation, méthodologie et planning** » ;
- f) Non satisfaction, au moins à 70% des critères essentiels.
- g) Abandon d'un chantier au cours de trois (03) dernières années

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ; Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **52 critères** essentiels ci-dessous

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo, (Autorité Contractante) attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt - dix [90] jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo.

MOKOLO le 29 Septembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

HAMAN POUKITTO

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/MIPROMALO/CIPM//2017 DU 12 OCTOBRE 2017 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS DE LABORATOIRE DANS LES UNITÉS DE BTC DE QUATRE (04) LOCALITÉS DE LA MIPROMALO (GAROUA, MFOU, DIBOMBARI ET EKONDO-TITI (EN PROCÉDURE D'URGENCE)).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Contrat Plan 2016 de la MIPROMALO, le Directeur de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition des équipements de laboratoire dans les unités de BTC de quatre (04) localités de la MIPROMALO.

2. Consistance des prestations

Acquisition des équipements de laboratoire dans les unités de BTC de quatre (04) localités de la MIPROMALO **(GAROUA, MFOU, DIBOMBARI ET EKONDO-TITI);**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de: Cinquante-un million **(51 000 000)** francs CFA

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres ouvert est ouverte aux entreprises Cameroun ayant les compétences dans le domaine :

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres ouvert sont financées par le Contrat Plan ETAT/MIPROMALO **exercice 2016 et suivants (Guichet MINFI).**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux : B.P 2396 Yaoundé, Tél. : 00237 222 22 94 45/243 26 36 71; Fax. : 00237 222 22 37 20 ; Dès publication du présent avis/Dès la réception de la lettre d'invitation à soumissionner.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, consulté et retiré au Département Administratif et Financier de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux : B.P 2396 Yaoundé, Tél. : 00237 222 22 94 45 ; Fax. : 00237 222 22 37 20 ; Contre versement d'une somme de :

Cinquante mille (50 000) F.CFA non remboursable, payable au Compte Spécial CAS-ARMP N° 335 988 ouvert auprès des agences BICEC.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, ainsi que une copie électronique sur CD ou Clé USB de l'Offres financière et autres éléments saisie de l'Offre technique. Marqués comme telles, devra parvenir à la Mission de Promotion des Matériaux Locaux, au plus tard le **07 Novembre 2017 à 12 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°009/AONO/MIPROMALO/CIPM//2017 du 12 Octobre 2017

Pour l'acquisition des équipements de laboratoire dans les unités de BTC de quatre (04) localités de la MIPROMALO (**GAROUA, MFOU, DIBOMBARI ET EKONDO-TITI** (en procédure d'urgence).

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

NB : Les offres reçues après la date et heure limites seront rejetées

10. Delai de Livraison

Les délais maximum prévu par la MIPROMALO pour la livraison des acquisitions objet du présent appel d'offres est de **Quatre (04) mois**. Le lieu de livraison est le siège de la MIPROMALO à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances, d'un montant égal à :

- un million vingt mille (1 020 000) francs CFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. La caution provisoire est valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres. **Les chèques bancaires** même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, ou le non respect des modèles des pièces du Dossier d'appel d'Offres, entraîneront le rejet pur et simplement de l'offre sans aucun recours.
- Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
- Avant toute élimination de candidats présentant les pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, qu'un délai supplémentaire d'au moins 48 heures soit accordé à ces derniers pour, soit donner les informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce.
- Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** ou avoir été établies postérieurement à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **07 Novembre 2017 à 13 heures** dans la salle de conférences de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

- Offres administratives

- Absence d'une pièce administrative requise dans le Dossier d'Appel d'Offres ;
- Documents falsifiés ou fausse déclaration ;

- Offres techniques

- Non-conformité des propositions techniques aux spécifications techniques;
- Documents falsifiés ou fausse déclaration ;
- Non respect d'au moins 80 % oui dans les critères de qualification ;
- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;

- Offres financières

- Documents falsifiés ou fausse déclaration ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.
- Absence de caution de soumission

14.2. Critères essentiels

Principaux critères de qualification

- Capacité financière 2 Critères ;
- Référence du soumissionnaire dans les marchés similaires 1 Critère ;
- Service après-vente 3 Critères;
- Présentation de l'offre 1 Critère;
- délai de livraison 1 Critère;

Le non-respect de **80%** des critères entraîne élimination de l'offre.

15. Attribution

L'offre la moins disante, remplissant les dispositions de RPAO sera retenue.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de la MIPROMALO Nkolbikok – Yaoundé. BP : 2396 Yaoundé, Tel : (237) 222-22-94-45 / 243 26 36 71/243 26 36 72/ 243 26 36 73 Fax : (237) 222-22-37-20. E-mail : contact@mipromalo.cm

NB: Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer les **SMS** aux Numéros Suivants :

- 673 205 725

- 699 370 748

YAOUNDE le 12 Octobre 2017

Le *DIRECTEUR*

BOUBAKAR LIKYBY

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MIPROMALO/CIPM/2017 DU 12 OCTOBRE 2017
POUR L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE ET LA PELLE CHARGEUSE POUR L'USINE
INDUSTRIELLE DE NKOLBISSON POUR LA MIPROMALO EN DEUX (02) LOTS (EN PROCÉDURE
D'URGENCE). FINANCEMENT : CONTRAT PLAN ETAT/MIPROMALO LOT 1 : MINFI, EXERCICE 2015 ET
SUIVANTS LOT 2 : MINFI, EXERCICE 2017**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Contrat Plan 2017 de la MIPROMALO, le Directeur de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux lance, un APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT Pour l'Acquisition des pièces de rechange et la pelle chargeuse pour l'usine industrielle de Nkolbisson pour la MIPROMALO en deux (02) lots (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent : Acquisition des équipements de production dans les unités de production de :

- pièces de rechange ;

- la pelle chargeuse

pour l'usine industrielle de Nkolbisson ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Quatre-vingt-dix-huit millions (98 000 000) F.CFA**

LOT	ACTIVITE	MONTANT
1	Acquisition d'une pelle chargeuse	68 000 000
2	Acquisition des pièces de rechanges	30 000 000
	TOTAL	98 000 000

4. Allotissement

Les prestations seront en deux (02) lots

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises Camerounaise ayant les compétences dans les domaines concernées.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Contrat Plan, Etat/MIPROMALO – MINFI 2015 et Suivants.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux : B.P 2 396 Yaoundé, Tél. : 00237 222 22 94 45/243 26 36 71; Fax. : 00237 222 22 37 20 ; dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, consulté et retiré au Département Administratif et Financier de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux : B.P 2396 Yaoundé, Tél. : 00237 222 22 94 45 ; Fax. : 00237 222 22 37 20 ; Contre versement d'une somme non remboursable, payable au Compte Spécial CAS-ARMP N° **335 988** ouvert auprès des agences BICEC de : **soixante (60 000) mille FCFA**

10. Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies ainsi que la version électronique de l'offre financière, marqués comme telles, devra parvenir à la Mission de Promotion des Matériaux Locaux, au plus tard le **07 Novembre 2017 à 12 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°008/AONO/MIPROMALO/CIPM/2017 du 12 Octobre 2017

Pour l'Acquisition des pièces de rechange et la pelle chargeuse pour l'usine industrielle de Nkolbisson pour la MIPROMALO en deux (02) lots (en procédure d'urgence).

≥

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par la MIPROMALO pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **quatre (04)** mois pour chaque lot.

Les lieux sont :

- Lot 1: Nkolbisson - Yaoundé;

- Lot 2: Nkolbisson - Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances, d'un montant égal à :

LOT	MONTANT (FCFA)	CAUTION (FCFA)
1	68 000 000	1 400 000
2	30 000 000	600 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. La caution provisoire est valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres. Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Nota
- Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en c
- Avant toute élimination de candidats présentant les pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO,
- Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** ou avoir été établies postérieurement à la date initiale de

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

15.1. Critères éliminatoires

- Offres administratives

- Absence d'une pièce administrative requise dans le Dossier d'Appel d'Offres ;
- Documents falsifiés ou fausse déclaration ;
- Non-conformité du modèle de soumission.

- Offres techniques

- Non-conformité des propositions techniques aux spécifications techniques
- Documents falsifiés ou fausse déclaration ;
- Non-respect d'au moins **80%** des critères de qualification ;
- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;

- Offres financières

- Documents falsifiés ou fausse déclaration ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire

15.2. Critères essentiels

Principaux critères de qualification

- Capacité financières oui/non;
- Référence du soumissionnaire dans les marchés similaires oui/non (**non applicable pour le lot 1**);
- Service après vente oui/non ;
- Présentation de l'offre oui/non ;
- délai de livraison oui/non ;

Le non-respect de **80%** des critères entraîne élimination de l'offre.

15. Attribution

L'offre la moins disante, remplissant le pourcentage des critères requis sera retenue. Un soumissionnaire peut être attributaire d

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la r

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de la MIPROMALO

NB : Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer les SMS aux N

- 673 205 725

- 699 370 748

PORT AUTONOME DE DOUALA

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 23/AONR/PAD/CIPM/2017 DU 03/10/2017
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REDACTION DES PLANS DE REPRISE ET
DE CONTINUITE D'ACTIVITES (PRA/PCA) DU SYSTEME D'INFORMATION DU PORT AUTONOME DE
DOUALA.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
3307012

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général lance un appel d'offres pour le recrutement d'un consultant chargé de la rédaction des plans de reprise et de continuité d'activités (PRA / PCA) du système d'information du Port Autonome de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en :

- a) L'Etude préalable et analyse diagnostique
- b) L'Evaluation des risques et analyse d'impact
- c) La rédaction des plans de reprise et de continuités d'activités (PRA/PCA)
- d) Le cahier des recommandations pour la mise en place d'une infrastructure dédiée aux PRA/PCA

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 30.000 000 FCFA.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres ne fait l'objet d'aucun allotissement.

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est réservée aux entreprises locales spécialisées dans la sécurité et l'audit des systèmes informatiques.

Le présent appel d'offres s'adresse aux entreprises suivantes, sélectionnées à l'issue de l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°008/AMI/PAD/DG/2017 du 04 mai 2017 publiés dans le journal des marchés Publics n°1312 du 17 mai 2017. Il s'agit de :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1	Groupement BM AND PARTNERS CONSULTING / GETSEL / DATA SYSTEMS INGENIERIE	BP: 2282 Yaoundé
2	ITS	BP: 8570 Yaoundé

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du PAD pour le compte de l'exercice 2017, sur la tâ

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariats Publics Privés du

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariats du PAD, portes n°6, sise au Bâtiment situ

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marquées comme tels,

Pour le recrutement d'un co

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de prem
offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conf

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'of

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'abs

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **17/11/2017 à 10 heures** par la Commission Interne

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

14. Critères d'évaluation



Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou non authentiques ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence des informations financières dans les offres administrative et ou technique ;
- Absence de l'engagement sur [honneur de n'avoir pas d'antécédent dans [exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon) au cours des trois dernières années
- Non présentation d'un agrément d'expert auditeur dans le domaine de la sécurité des réseaux de communications électroniques et des systèmes d'information délivré par le Ministère des Postes et Télécommunications datant de moins de cinq (05) ans tel que défini par le décret n°2012/1643/PM du 14 juin 2012 fixant les conditions et les modalités d'audit de sécurité obligatoire des réseaux de communication électroniques et des systèmes d'information ;
- Note technique inférieure à 70/100 points.

Critères essentiels

Offres techniques

L'évaluation des offres techniques se fera sur la base de la grille de notation suivante

Présentation générale de l'offre	05 points	
Références du soumissionnaire	20 points	
Qualifications et expérience des experts	35 points.	
Qualifications du personnel d'appui	15 points:	
Moyens logistiques	10 points	
Méthodologie, organisation et planning prévisionnel du travail demandé	15 points	
TOTAL		100 points.

Offres financières

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante, c'est-à-dire l'offre ayant obtenu la meilleure note technico-financière et jugé conforme au dossier d'appel d'offres.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement et administrativement qualifié qui aura produit l'offre financière la mieux disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant trois (03) mois à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Port Autonome de Douala à la Direction des Systèmes d'Information. Le PAD, dès qu'il aura fait son choix définitif, avisera tous les autres soumissionnaires de la désignation d'un adjudicataire provisoire.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

DOUALA le 3 Octobre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

PORT AUTONOME DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N°024/AONR/PAD/CIPM/ 2017 DU 03/10/2017 POUR. LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES DEFENSES D'ACCOSTAGE MANQUANTES DES QUAIS 1 A 16 DU PORT DE DOUALA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
 241100.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala, Maitre d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Restreint pour le contrôle et la surveillance des travaux de remplacement des défenses d'accostage manquantes des quais 1 a 16 au Port de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations de ce contrat consistent aux missions ci-après :

- **Mission 1 - EXE** : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution qui auront été faites par l'entreprise ;
- **Mission2 DET- OPC** : Direction de l'exécution des contrats de travaux, ordonnancement, pilotage et coordination du chantier ;
- **Mission 3 - AOR** : Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie. **Ces missions sont explicitées dans** les termes de référence du présent appel d'offres, pièce 5.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de 50 000 000 FCFA Toutes Taxes Comprises

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est réservée aux Bureaux d'Études Techniques (BET) de droit camerounais ci-après pré-qualifiés après l'appel à manifestation d'intérêt n°015/AMI/PAD/DG/2017 du 23 juin 2017 publié dans le Journal des Marchés de VARMP du 03/07/2017 :

N°	ENTREPRISES	ADRESSE
1	Groupement CAE / EDRAC-ASSISTANCE SARL / AFER SARL I SMS CAMEROUN SARL	BP : 16495 Yaoundé
2	Cabinet CADEK	BP : 3914 Douala.

5. Financement

Les prestations sont financées par le budget du Port Autonome de Douala Exercice 2017, ligne budgétaire n° **241100**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Division des Marchés Publics et de l'enceinte de l'ex Direction Technique, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 - Fax 233.42.67.97 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Direction des Affaires Générales / Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Direction Technique, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 - Fax 233.42.67.97 dès publication du présent avis, contre versement de la somme de 100 000 FCFA. Le dossier CAS-ARMP n° 33598860001-94 ouvert dans les agences BICEC du CAMEROUN.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées "Original". Les offres doivent être déposées au Service de Préparation des Marchés du PAD, situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, au pl

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (En procédure restreinte)

N° 024/AONR/PAD/CIPM/2017 DU 03/10/2017

POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES DEFENSES D'ACROUSSEMENT

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

9. Delai de Livraison

La durée maximale prévue pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué en annexe, et d'un montant égal à un million (1 000 000) FCFA. L'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est retenu, le cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Toute offre non produite en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies ou non conforme aux prescriptions du cahier des charges sera rejetée.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies conformes, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des plis administratifs et techniques s'effectuera par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la Direction des Affaires Générales / Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Direction Technique.

Privé le **17/11/2017 à 10 heures**, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une bonne connaissance des offres.

A l'issue de l'analyse des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une heure de l'après-midi. Les offres techniques supérieures ou égales à **70 points sur 100**.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- b) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- d) Présence **des** informations financières dans le dossier administratif et l'offre technique ;
- e) Absence de l'attestation de la capacité financière d'un montant minimum de 20.000.000 **F CFA** délivrée par une banque de 1
- f) Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution
- g) Absence de la déclaration sur l'honneur de visite de site ;
- h) Note technique inférieure à 70 points/100.

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après et détaillées dans le Dossier d'Appel d'Offres :

- 1. Présentation générale de l'offre 05 points
- 2. Références du soumissionnaire..... 40 points
- 3. Moyens humains..... 30 points
- 4. Moyens matériels et logistiques 14 points
- 5. Méthodologie 11 points

TOTAL 100 points

3 Evaluation financière

Les offres financières seront évaluées de la manière suivante : **NF = 100 x [(MMd)/(MS)] Avec :**

- **NF** : Note Financière ;

MMd : Montant évalué du moins disant ; **MS** : Montant évalué du soumissionnaire.

Le consultant sera sélectionné par la combinaison du score technique et du score financier pondérés par les coefficients ci-après

A l'issue des évaluations techniques et financières, il sera calculé une Note Générale (technico-financière) comme suit :

$$\mathbf{NG = (0.7 \times NT) + (0.3 \times NF)}$$

Où :

NG : note générale ;

- **NT** : Note technique ;

- **NF** : Note financière.

L'offre la mieux-disante sera celle ayant obtenu la meilleure note globale et satisfaisant au meilleur **rapport** qualité-coût.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée la mieux-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) **jours** à compter de la date limite fixée pour

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction des Aménagements P
: padepad.cm

lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux num

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MBAM ET INOUBOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°17/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017 DU 16 OCTOBRE 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE NDANENKONG, COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEDUB- EXERCICE 2017

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2017, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia « Autorité Contractante », lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école maternelle de Ndanenkong, dans la commune de Deuk , Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent toutes les parties du corps d'état prévues au Cadre du détail quantitatif et estimatif. Ces prestations sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Il s'agit entre autres, des opérations ci-après :

- ü Travaux préparatoires ;
- ü Travaux de terrassement ;
- ü Fondation ;
- ü Maçonnerie et d'élévation ;
- ü Charpente, couverture et plafond ;
- ü Menuiseries bois et métallique;
- ü Électricité ;
- ü Peinture ;
- ü V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

. Le montant prévisionnel des travaux est de dis sept millions (17 000 000) francs CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires ayant réalisé des opérations similaires.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le BIP MINEDUB, exercice 2017. Le montant prévisionnel des travaux est de dix sept millions (17 000 000) francs CFA toutes taxes comprises.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (Service de la Passation des Marchés) au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia dès publication du présent Avis. **Téléphone: 222 28 56 33**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia, Service de la Passation des Marchés Publics, située au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement non remboursable représentant les frais d'achat du dossier, à la Recette Municipale de Deuk

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé dûment signé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (Service de la Passation des Marchés) au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia au plus tard le **06 Novembre 2017** à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°17/AONO/Minmap/DRCE/ddml/SPM/CdPM-2017 DU 16 OCTOBRE 2017

en procédure d'urgence, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION d'UN bloc de deux (02) salles de classe A L'ÉCOLE MATERNELLE DE NDANENKONG, COMMUNE DE DEUK,

departement DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE



« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **trois cent quarante mille (340 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du présent marché est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase et aura lieu le **06 Novembre 2017 à 13 heures**, heure locale dans la Salle de réunion de la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia)** par la Commission Départementale de Passation des Marchés de Mbam- et Inoubou. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non conforme ;
- Non atteinte d'au moins 70% des critères essentiels ;
- Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous détail des prix unitaires ;
- Offre financière incomplète.

B/ Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages des lettres-commandes) + Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées (minimum acceptable au moins trois références au cours des trois dernières années) ;
- Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
- Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;
- Qualité du personnel (copie certifiée conforme du diplôme, attestation de présentation de l'original du diplôme, attestation de disponibilité, expérience du personnel d'encadrement) ;
- Délai d'exécution ;
- Moyens logistiques (véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, camion, disponibilité du matériel et des équipements essentiels) ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page , signé et daté à la dernière.

12. Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% au moins pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (Service de la Passation des Marchés) au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia (Téléphone: 222 28 56 33) .

« Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 16 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ABAH David

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
042/AONR/SNI/CIPM/17 DU 12 OCTOBRE 2017 POUR LA REFONTE DU SITE INTERNET DE LA SOCIETE
NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN FINANCEMENT : BUDGET SNI EXERCICE 2017 LIGNE :
1613220000**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
L1613220000.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI), Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national restreint pour la refonte totale de son site vitrine dont l'URL est « <http://www.sni.cm> ».

2. Consistance des prestations

Les prestations attendues du prestataire comprennent :

w le diagnostic du site web existant ;

w la création de l'arborescence d'un nouveau site web ;

w le design des templates de pages et de la charte visuelle ;

w l'accompagnement à la prise en main du nouveau site ;

w l'accompagnement marketing : définition du mix marketing.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux entreprises ci-après pré-qualifiés à la suite de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°017/DG/SNI/DEC/DEC.A.DRH/AHT du 8 mars 2017 publié dans l'édition du 31 mars 2017 du journal Cameroon Tribune :

N°	CABINET	ADRESSE	TELEPHONE	FAX
1	ICC SOFT	BP : 5937 Yaoundé info@iccsoft.biz	22234124 22029566	22212817
2	MADIA SARL	BP : 8857 Yaoundé	676509526	
3	AFREETECH	BP : 35107 Yaoundé infos@afreetech.com	242685677 673808148	
4	ALTERNATIVES EQUATORIALES POUR LE DEVELOPPEMENT SARL	BP : 17564 Yaoundé info@alteqdev.com	243538162 696849946	

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la SNI exercice 2017, ligne 1613220000.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au secrétariat de la Direction des Etudes et du Conseil de la SNI, sise à la porte 402, 4ème étage de l'Immeuble SNI, BP 423 Yaoundé, tél. : 222. 22. 44. 22 ; fax : 222. 23. 13. 32, email : sni@sni.cm.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au secrétariat de la Direction des Etudes et du Conseil de la SNI, sise à la porte 402, 4ème étage de l'Immeuble SNI, BP 423 Yaoundé, tél. : 222. 22. 44. 22 ; fax : 222. 23. 13. 32, email : sni@sni.cm, contre présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) F CFA payée auprès des Agences BICEC de tous les Chefs-lieux de Régions et des villes de Limbé et de Dschang, dans le Compte d'Affectation Spéciale ARMP.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme tels, devra être déposée au secrétariat de la Direction des Etudes et du Conseil de la SNI, sise à la porte 402, 4ème étage de l'immeuble SNI à Yaoundé, Tél. : 222.22.44.22 ; fax. : 222.23.13.32, au plus tard le 9 novembre 2017 à 12 h 00 heure locale, et devra porter uniquement la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°/AONR/SNI/CIPM/17

POUR LA REFONTE DU SITE INTERNET DE LA SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de 05 (cinq) mois à compter de la date de notification du marché au prestataire, non compris le délai pris par le Maître d'Ouvrage pour valider la maquette

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire d'un montant de **300 000 (trois cent mille) francs CFA**, ayant un délai de validité de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres et délivré par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des finances.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes à l'original par le service émetteur, conformément au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (3) mois précédant la date de dépôt des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le 9 novembre 2017 à 13 h 00, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la SNI dans la Salle 721, 7^{ème} étage, de l'Immeuble Siège de la SNI.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

L'ouverture des offres financières se fera en présence des représentants des soumissionnaires ayant obtenu la note de qualification technique minimale prévue dans aux points 12 et 13 du présent avis d'appel d'offres.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- Dossier administratif incomplet
- Fausse déclaration ou documents falsifiés ou scannés
- Note de qualification technique inférieure à 70/100.

13- Critères de qualification

Les principaux critères de qualification technique sont :

CRITERES	POINTS
Présentation générale de l'offre	03
Organisation du travail (commentaires sur le cahier des charges, plan de travail et étapes de validation, chronogramme)	10

Moyens matériels (postes de travail, environnement de développement à utiliser, Composants logiciels (Technologies) à utiliser et outils de sécurité	07
Références professionnelles du soumissionnaire (nombre de sites web réalisés-en particulier institutionnels-, nombre d'années d'existence du cabinet)	25
Qualification et expérience des experts (Chef de mission, Ingénieur de conception génie Logiciel, Développeur, webdesigner, infographe, autre.	30
Maquette du nouveau site SNI (avec arborescence)	25

Une note de qualification technique inférieure à 70/100 entraîne l'élimination du soumissionnaire et par conséquent son offre financière ne sera pas ouverte.

14. Attribution

	Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera évaluée la mieux-disante, conformément aux dispositions de l'article 33 (1) du Code des Marchés Public.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Etudes et du Conseil de la SNI, sise à la porte 402, 4ème étage de l'Immeuble Siège de la SNI, BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32.

YAOUNDE le 12 Octobre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 24 /ASMI/CUD/SG/DEPIDD/2017 DU 16 OCTOBRE 2017 RELATIF A LA PRESELECTION DES GROUPEMENT D'ENTREPRISES EN VUE DE L'EXECUTION EN CONCEPTION – REALISATION, DES TRAVAUX DE RENOVATION DU MARCHÉ NEW-DEIDO

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La ville de Douala dispose d'importants équipements marchands abritant un foisonnement d'activités qui représentent une part importante des échanges commerciaux intra-urbains et sous-régionaux. En effet, les équipements marchands structurés, et construits pour la plupart dans les années 80, n'ont subi que peu d'améliorations depuis une trentaine d'années. Leur taille, leurs installations, voire leur localisation ne correspondent plus aux besoins actuels d'une agglomération de plus de 2 500 000 habitants.

De même, l'on constate que ces équipements sont actuellement saturés et inégalement répartis au sein de la Ville de Douala, avec une forte concentration des marchés structurés et d'extensions anarchiques dans les quartiers centraux et historiques de la Ville à l'instar de New-Deido.

En outre, les dysfonctionnements constatés dans la quasi-totalité des équipements marchands de la Ville de Douala sont notamment liés d'une part, à l'émergence d'une économie informelle dans un contexte de pauvreté généralisée, à l'insécurité, au désordre urbain, ou à l'envahissement des chaussées et trottoirs, et d'autre part, au défaut d'entretien desdits équipements.

Ainsi, parmi les principales orientations de la Stratégie de Développement de la ville de Douala et de son aire métropolitaine à l'horizon 2025, figure l'amélioration des conditions de vie des populations, dont l'un des axes stratégiques vise à réorganiser le système des marchés.

C'est dans cette optique que la Communauté Urbaine de Douala envisage la rénovation du marché New-Deido pour d'une part améliorer sa capacité d'accueil et, d'autre part, désengorger et fluidifier la circulation autour de son site actuel, dont l'occupation est caractéristique du désordre urbain qui s'y pose avec acuité.

A cet égard, la Communauté Urbaine de Douala bénéficie d'un financement du Fonds spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (en abrégé FEICOM) en vue de réaliser ledit Projet.

2. Objet

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Maître d'ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la pré-qualification des groupements d'entreprises devant participer à l'Appel d'Offres Restreint pour l'exécution en conception – réalisation, des travaux de rénovation du marché New-Deido.

3. Consistance des prestations

Les prestations dites "conception-réalisation" seront réalisées en un LOT UNIQUE réparties en sous-lots suivants :

(a) Conception sur la base de l'Avant – Projet Sommaire (APS) disponible :

- Etudes Avant – Projet Détaillé (APD) ;
- Plans d'Exécution des Ouvrages (PEO) ;

(b) Réalisation des travaux sur la base des résultats des études avec au minimum les activités suivantes :

- Travaux préparatoires-Mobilisation-Recasement-Démobilisation ;
- Gros-œuvre ;
- Plomberie et RIA ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Vidéo surveillance ;
- Sécurité et Alarme ;
- Assainissement.

4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux groupements d'entreprises installés au Cameroun à l'exclusion des entreprises se trouvant sous le coup de la suspension suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 102 du Code des Marchés Publics.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigée, en français et/ou en anglais, en SIX (06) exemplaires dont UN (01) original et CINQ (05) copies marqués comme tels, doivent être remis sous pli fermé et scellé à l'adresse suivante :

Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics B.P. 43 Douala, Tél. : (237) 233 42 15 09 – Fax : (237) 233 42 69 50

Au plus tard le **_21 Novembre 2017_** à 15h00 avec la mention : **AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° _24_/ASMI/CUD/SG/DEPIDD/2017 DU _16 OCTOBRE 2017_ RELATIF A LA PRESELECTION DES GROUPEMENT D'ENTREPRISES EN VUE DE L'EXECUTION EN CONCEPTION – REALISATION, DES TRAVAUX DE RENOVATION DU MARCHE NEW DEIDO**

6. Composition du dossier

Le candidat intéressé se manifestera en présentant une candidature qui comportera deux parties :

(i) La **première partie**, constituée des pièces administratives en original ou copie certifiée conforme datée de moins de trois mois, devra ressortir les éléments ci-après :

- Une déclaration d'intention de soumissionner sur papier en-tête de l'entreprise adressée au Délégué du Gouvernement



auprès de la Communauté Urbaine de Douala, datée, timbrée à 1600 FCFA et signée du mandataire du groupement ;

- L'accord de groupement ;
- Le pouvoir de signature ;
- Les statuts ou les textes qui justifient l'existence de chaque membre du groupement ;
- L'Attestation d'agrément du cabinet d'architecture délivré par l'Ordre National des Architectes du Cameroun ;
- L'original de l'attestation de non faillite de chaque membre du groupement délivré par le Greffe du Tribunal d'Instance du Siège social du soumissionnaire ;
- L'original de l'attestation de non redevance de chaque membre du groupement ;
- L'Attestation de non exclusion des Marchés Publics de chaque membre du groupement ;
- Le plan et l'attestation de localisation de chaque membre du groupement signé des services du FISC et du Directeur Général de chaque structure du groupement.

N.B. : L'absence ou la non-validité de l'un de ces documents entrainera l'élimination de la candidature.

(ii) La **deuxième partie**, constituée des éléments techniques ci-après :

- L'organigramme détaillé (administratif et technique) de chaque membre du groupement ;
- Le(s) contrat(s) de bail ou certificat(s) de propriété attestant de la disponibilité des locaux de chaque membre du groupement ;
- La fiche descriptive des locaux administratifs et techniques (nombre et surface des bureaux) de chaque membre du groupement ;
- Les comptes audités des entreprises soumissionnaires sur les 5 dernières années justifiant d'un chiffre d'affaires moyen annuel d'au moins Un Milliard (1 000 000 000) FCFA réalisé au cours des trois (03) meilleures années de ces cinq (5) dernières années ;
- La liste des équipements techniques et des moyens logistiques propres accompagnée des justificatifs correspondant de chaque membre du groupement.

Le soumissionnaire doit posséder en propre au moins 75% des gros matériels nécessaires à la bonne exécution des travaux. Il est tenu de fournir pour chacun d'eux les éléments justificatifs nécessaires : copie de la carte grise et/ou attestation d'importation (copie de la déclaration en douane) et/ou copie de la facture d'acquisition (avec mention de la date et des coordonnées du vendeur), Marque, type et numéros de série devront être donnés pour vérifier l'âge du matériel. La liste du matériel minimum demandé est la suivante :

Type de matériel	Nombre minimum
Grue élévatrice / Monte charge	1
Niveleuse ($\geq 140\text{Cv}$)	1
Chargeur ($\geq 140\text{Cv}$)	1
Camions bennes ($\text{CU} \geq 20\text{t}$)	2
Bétonnière (500 l)	2
Camionnette Pick-up	2
Equipement topographique (GPS, Station Totale, mire de nivellement)	1
Equipement géotechnique (moule et dame Proctor, scléromètre à béton, jeux de tamis, presse à béton, éprouvette à béton)	1

Pour la niveleuse et l'équipement géotechnique, il est accepté des contrats de location ou des accords de sous-traitance. Dans ces cas de location, fournir un protocole d'accord légalisé et signé par les parties, accompagné des pièces justificatives requises précisées précédemment.

- La liste détaillée des réalisations dans le secteur des équipements recevant du Publics (ERP) d'au moins trois (03) niveaux au cours des cinq (05) dernières années accompagné des éléments justificatifs (copies des pages de garde et de signature du marché concerné et copies des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive ou certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage concerné) de chaque membre du groupement. Le soumissionnaire devra fournir au moins deux (2) références de réalisation de travaux de bâtiment d'un montant minimum de cinq cent millions (500 000 000) Francs CFA TTC chacun, pour lesquelles il fournira les rapports du maître d'œuvre ;

- La liste du personnel permanent de maîtrise et d'encadrement précisant leur qualification professionnelle dans le domaine concerné assortie des justificatifs (curriculum vitae signé de chaque employé et les divers justificatifs des expériences et copie certifiée conforme du diplôme de chaque employé délivrée par l'autorité académique) de chaque membre du groupement.

-

N.B. : les diplômes obtenus à l'étranger devront être certifiés par la représentation diplomatique du pays concerné au Cameroun.

Le soumissionnaire devra impérativement faire la proposition :

- d'un Chef de Projet, Ingénieur du Génie Civil (Bacc+5), inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil du Cameroun, justifiant ayant au moins dix (10) ans d'expérience dans la réalisation de travaux de nature et de complexité comparables ;
- d'un Architecte senior (Bacc+5), inscrit à l'Ordre National des Architecte du Cameroun, justifiant d'une expérience professionnelle probante d'au moins dix (10) années acquise au sein d'une Entreprise ou d'un cabinet privé et avoir contribué à la réalisation de travaux de nature et de complexité comparables.

7. Critères d'évaluation

Les Entreprises de travaux intéressées devront se mettre en groupement avec les Cabinets ci-dessous présélectionnés dans le cadre de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt n° 05/ASMI/CUD/SG/DEPIDD/2017 du 12 Janvier 2017 :

- GROUPEMENT INTEGC - GE ;
- GROUPEMENT EGIS CAMEROUN – CABINET D'ARCHITECTURE DIWOUTA ;
- CABINET D'ARCHITECTURE KALOUBE ;
- GROUPEMENT CREACONSULT – A.T.E.C.S. ;
- ENGINEERS AND DESIGNERS SARL ;
- CABINET INGENIEURS ASSOCIES SARL ;
- LTC & PARTNERS SARL.

L'évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base de la satisfaction à l'ensemble des éléments mentionnés au point 5 ci-dessus.

8. Renseignements Complémentaires

Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence auprès de la Direction des Etudes, de la Planification, des Investissements et du Développement Durable de la Communauté Urbaine de Douala sise au 935 de la Rue Sylvani, enceinte de la Salle des Fêtes d'Akwa à Douala, aux heures ouvrables entre 08 heures et 16 heures, Tél. : (237) 233 42 69 50.

Publication des résultats

Les Groupements d'entreprises retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres Restreint subséquent, conformément à l'article 12 alinéa 6 du décret n° 2004/275 portant Code des Marchés Publics du Cameroun.

DOUALA le 16 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 03/AMI/ADC/DG/2017 DU 16/10/2017 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU BALISAGE DIURNE SUR LES CHAUSSEES AERONAUTIQUES DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN FINANCEMENT : BUDGET ADC S.A., EXERCICE 2017.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

N/A

2. Objet

Dans la perspective de garantir une bonne exécution des travaux de renouvellement du balisage diurne sur les chaussées aéronautiques de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun (ADC S.A.), Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt à l'intention des Bureaux d'Etudes Techniques désirant participer à la pré-qualification pour la maîtrise d'œuvre desdits travaux.

Les prestations consistent en :

- la vérification du dossier d'exécution des travaux ;
- le suivi permanent de l'exécution des travaux conformément au Cahier des Clauses Techniques Particulières ;
- le contrôle de la qualité des matériaux mis en œuvre ;
- le suivi, le contrôle technique et environnemental des travaux, conformément aux spécifications techniques ;
- l'organisation des réunions de chantier ;
- la rédaction des rapports mensuels sur l'état d'avancement des travaux, assortis des difficultés rencontrées et des solutions envisageables pour y faire face ;
- Toute suggestion d'exécution sous trafic.

3. Consistance des prestations

N/A

4. Participation et origine

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux Cabinets ou Bureaux d'Etudes Techniques ayant une expérience avérée dans les études et la maîtrise d'œuvre des travaux de Chaussées aéronautiques.

5. Financement

BUDGET ADC S.A., EXERCICE 2017.

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en quatre (04) exemplaires dont l'original et trois (03) copies marqués comme tels devra parvenir au Service des Marchés, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen au plus tard le **06/11/2017 à 15 heures**, heure locale avec la mention :

« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 03/AMI/ADC/DG/2017 DU 16/10/2017 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU BALISAGE DIURNE SUR LES CHAUSSEES AERONAUTIQUES DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

NB : tout dossier comportant de fausses déclarations sera purement et simplement rejeté.

7. Composition du dossier

Les Cabinets ou Bureaux d'Etudes Techniques intéressés par cet appel à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après, **présentées en un seul volume** :

3.1 : Première partie (Pièces administratives)

Les pièces administratives requises et listées ci-dessous devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en photocopies légalisées datant de moins de trois (03) mois :

Siège social : Aéroport international de Yaoundé – Nsimalen – B.P. 13615 Yaoundé

Tél. : (237) 222 23 36 02 – 222 2345 22 – Fax : (237) 222 23 45 20

- déclaration de Manifestation d'Intérêt du prestataire faisant apparaître, la raison sociale, l'adresse du Siège social et les pouvoirs délégués au signataire ;
- attestation de non redevance ;
- certificat de non-exclusion des Marchés Publics délivré par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

3.2 : Deuxième partie (Dossier Technique)

Le dossier technique devra comprendre :

- la présentation générale du Cabinet/Bureau d'Etude Technique ainsi que les domaines d'actions et d'intervention : 10 points ;
- les références du Cabinet/Bureau d'Etude Technique en prestations similaires, au cours des trois dernières années. Celles-ci seront validées sur la base des pièces justificatives signées par les bénéficiaires desdites prestations (1^{ère} et dernière pages des marchés/contrats, PV de réception, attestation de bonne fin ou tout autre document faisant foi) 20 points ;
- la composition du personnel du Cabinet/Bureau d'Etude Technique et la liste de l'équipe appelée à mener la prestation envisagée : 50 points ;
- la liste des moyens logistiques et informatiques de l'entreprise : 15 points ;

- Présentation de l'offre (Sommaire, ordre de présentation des pièces, intercalaires etc.) : 05 points.

3.2.1 : Présentation de l'équipe appelée à mener la prestation exigée

La liste du personnel de l'équipe comprendra :

- F Le curriculum vitae daté et signé de chaque personnel ;
- F La copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé ;
- F L'attestation à l'inscription aux différents ordres ;
- F Les affectations proposées pour chaque personnel.

3.2.2 : Qualification et expérience du personnel clé

- **Un Chef de Mission**, Ingénieur de Génie Civil (BAC +5) ayant au moins dix (10) ans d'expérience en tant que Chef de mission dans des projets d'études et/ou de maîtrise d'œuvre des projets de travaux de génie civil ;
- **Un Ingénieur routier**, Ingénieur des travaux de Génie Civil (BAC +3) ayant au moins dix (10) ans d'expérience dans la conduite des travaux de génie civil ;

3.2.3 : Moyens matériels et logiciels

Le candidat fournira la liste des moyens matériels dont il dispose, notamment :

- La liste du matériel informatique et bureautique ;
- La liste des moyens logistiques (véhicules, téléphones, fax...)
- Tout autre matériel jugé nécessaire pour la réalisation des prestations.

NB : fournir les factures d'acquisition pour les matériels et les cartes grises pour les véhicules et engins.

8. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées suivants les critères ci-après :

4.1. Critères éliminatoires

- Absence d'Attestation de non faillite ;
- Absence d'Attestation de non-exclusion des marchés publics ;
- Absence d'attestation d'inscription aux différents ordres.

4.2. Critères essentiels

1. Présentation du Cabinet/BET ainsi que son domaine de compétence : 10 points ;
1. Références du Cabinet/BET en prestations similaires : 20 points
1. Qualification et expérience du personnel clé : 50 points ;
1. Moyens matériels : 15 points ;
1. Présentation du Dossier de l'Appel à manifestation d'intérêt : 05 points

(Sommaire, ordre de présentation des pièces, intercalaires etc.).

Seuls les candidats ayant totalisés à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à 75 points sur 100 seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé ultérieurement.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre techniques au présent Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus à l'adresse suivante :

10. Evaluation et publication des resultats

Les Avis d'Appels d'Offres Restreints qui seront lancés ultérieurement tiendront lieu de résultat de pré qualification.

YAOUNDE le 12 Octobre 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

ESSOHO NGALLE JEAN RENE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 23 /ASMI/CUD/SG/DEPIDD/2017 DU 16 OCTOBRE 2017_ RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) OU GROUPEMENTS DE BET EN VUE D'UNE ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE RENOVATION DU MARCHÉ NEW-DEIDO

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La Ville de Douala dispose d'importants équipements marchands abritant un foisonnement d'activités qui représentent une part importante des échanges commerciaux intra-urbains et sous-régionaux. En effet, les équipements marchands structurés, et construits pour la plupart dans les années 80, n'ont subi que peu d'améliorations depuis une trentaine d'années. Leur taille, leurs installations, voire leur localisation ne correspondent plus aux besoins actuels d'une agglomération de plus de 2 500 000 habitants.

De même, l'on constate que ces équipements sont actuellement saturés et inégalement répartis au sein de la Ville de Douala avec une forte concentration des marchés structurés et d'extensions anarchiques dans les quartiers centraux et historiques de la Ville à l'instar de New-Deido.

En outre, les dysfonctionnements constatés dans la quasi-totalité des équipements marchands de la Ville de Douala sont notamment liés d'une part, à l'émergence d'une économie informelle dans un contexte de pauvreté généralisée, à l'insécurité au désordre urbain, ou à l'envahissement des chaussées et trottoirs, et d'autre part, au défaut d'entretien desdits équipements.

Ainsi, parmi les principales orientations de la Stratégie de Développement de la ville de Douala et de son aire métropolitaine à l'horizon 2025, figure l'amélioration des conditions de vie des populations, dont l'un des axes stratégiques vise à réorganiser le système des marchés.

C'est dans cette optique que la Communauté Urbaine de Douala envisage la rénovation du marché New-Deido pour d'une part améliorer sa capacité d'accueil et, d'autre part, désengorger et fluidifier la circulation autour de son site actuel, dont l'occupation est caractéristique du désordre urbain qui s'y pose avec acuité.

A cet égard, la Communauté Urbaine de Douala bénéficie d'un financement du Fonds spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (en abrégé FEICOM) en vue de réaliser ledit Projet.

2. Objet

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Maître d'ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) ou groupements de BET devant participer à l'Appel d'Offres Restreint en vue recrutement d'une Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage pour le contrôle technique et la supervision des travaux de rénovation du marché New-Deido.

3. Consistance des prestations

Les prestations regroupées en UN LOT UNIQUE, se déclinent en trois missions comme suit :

- **Mission 1** : la validation et le visa des études d'exécution (VISA) ;
- **Mission 2** : le contrôle de l'exécution des contrats de travaux (CET) y inclus le cahier des charges environnemental et social des entreprises (CCESE) ; et,
- **Mission 3** : l'assistance pour la réception des travaux (AMOR).

4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux groupements d'entreprises installés au Cameroun à l'exclusion des entreprises se trouvant sous le coup de la suspension suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 102 du Code des Marchés Publics.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigée, en français et/ou en anglais, en SIX (06) exemplaires dont UN (01) original et CINQ (05) copies marqués comme tels, doivent être remis sous pli fermé et scellé à l'adresse suivante :

Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics B.P. 43 Douala, Tél. : (237) 233 42 15 09 – Fax : (237) 233 42 69 50

Au plus tard le **_21 Novembre 2017_** à 15h00 avec la mention : **AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°_23_/ASMI/CUD/SG/DEPIDD/2017 DU _16 OCTOBRE 2017_**

RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) OU GROUPEMENTS DE BET EN VUE D'UNE ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE RENOVATION DU MARCHE NEW-DEIDO

6. Composition du dossier

Le candidat intéressé se manifestera en présentant une candidature qui comportera deux parties :

(i) La **première partie**, constituée des pièces administratives en original ou copie certifiée conforme datée de moins de trois mois, devra ressortir les éléments ci-après :

- Une déclaration d'intention de soumissionner sur papier en-tête de l'entreprise adressée au Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, datée, timbrée à 1600 FCFA et signée ;
- L'accord de groupement, le cas échéant ;
- Le pouvoir de signature, le cas échéant ;
- Les statuts ou les textes qui justifient l'existence du soumissionnaire ;
- L'original de l'attestation de non faillite délivré par le Greffe du Tribunal d'Instance du Siège social du soumissionnaire ;
- L'original de l'attestation de non redevance signée du Directeur Général des Impôts ou d'un représentant habilité datant de moins de trois (03) mois, certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours ;
- L'Attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés

N°	Critères d'évaluation du dossier de présélection	Points
1	Taille du BET : Personnels Cadres (Ingénieurs et Experts) permanents supérieurs à 20	10
2	Capacité financière du soumissionnaire : Moyenne des chiffres d'Affaires des trois meilleures des cinq dernières années > 100 000 000 FCFA.	20
3	Références et expériences du consultant en prestations similaires justifiées : Deux projets de contrôle des travaux de construction des équipements recevant du Publics (ERP) d'au moins trois (03) niveaux au cours des cinq (05) dernières années d'au moins cinquante millions (50 000 000) Francs CFA TTC chacun	40
4	Logistique : Existence de contrat(s) de bail et de fiches descriptive de locaux ressortant une surface cumulée d'au moins 200 m ²	10
5	Personnel : Chef de mission & Responsable QHSE	20

NB : Seuls les candidats ayant totalisés à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres Restreint subséquent.

8. Renseignements Complémentaires

Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence auprès de la Direction des Etudes, de la Planification, des Investissements et du Développement Durable de la Communauté Urbaine de Douala sise au 935 de la Rue Sylvani, enceinte de la Salle des Fêtes d'Akwa à Douala, aux heures ouvrables entre 08 heures et 16 heures, Tél. : (237) 233 42 69 50.

Publication des résultats

Les Groupements d'entreprises retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres Restreint subséquent, conformément à l'article 12 alinéa 6 du décret n° 2004/275 portant Code des Marchés Publics du Cameroun.

9. Evaluation et publication des resultats

n/a

DOUALA le 16 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00044/C/MINEPIA/SG/DAG/2017 DU 12 OCTOBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, PASSE EN PROCEDURE D'URGENCE, N°0013/AONO/MINEPIA/CMPM/2017 DU 08 JUIN 2017 EN VUE DE L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR PRIMER LES ORGANISATIONS PASTORALES LORS DES MANIFESTATIONS CULTURELLES (NGUON, FETE DU COQ, NYEM NYEM, RESEAU DES JEUNES).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00624/D/MINEPIA/SG/DAG/2017 du 12 Octobre 2017, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets Merveilles, BP: 31 478 Yaoundé	Vingt-et-un millions quatre cent soixante-cinq mille (21 465 000)	Direction du Développement des Productions et des Industries Animales du MINEPIA	Soixante (60) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

A l'expiration de ce délai, le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales se réserve le droit de réattribuer, sans qu'il y ait lieu à réclamation, ladite lettre-commande au soumissionnaire classé deuxième.

Par ailleurs, le soumissionnaire qui suit n'a pas été retenu pour le motif ci-après :

Soumissionnaires	Motifs de rejet
Ets BITA BP : 14 748 Yaoundé	Proposition technique insuffisante
Nelco Graphics SARL BP : 14 130 Yaoundé	Proposition technique insuffisante
SOCACAM Sarl, BP : 15 011 Yaoundé	Caution de soumission non conforme au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis

Il est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites./-

YAOUNDE le 12 Octobre 2017

Le MINISTRE

DR TAIGA

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

COMMUNIQUE N° 014 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT RELATIF A LA FOURNITURE DE 02 PICK-UP DOUBLE CABINES 4X4 DIESEL ET 08 MOTOS TOUT TERRAIN 97 A 100CC DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DEUXIEME PHASE DES PROJETS PAR LA METHODE DE HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) AU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique :

Le soumissionnaire **CAMEROON MOTORS INDUSTRIES (CAMI)**, BP : 1217 Douala – Cameroun, Tel : 233 39 80 56/ 233 39 06 96 / 233 39 66 56 a été retenu comme attributaire du Marché relatif à fourniture de deux (02) véhicules pick up double cabines 4x4 diesel et huit (08) motos tout terrain 97 A 100 CC dans le cadre de la mise en œuvre de la deuxième phase des projets par Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) au Programme National de Développement Participatif (PNDP).

Le prestataire ci-dessus cité est invité à prendre attache avec la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, sis à Nouvelle Route Bastos pour la souscription et la signature du marché y relatif.

YAOUNDE le 13 Octobre 2017

Le COORDONNATEUR NATIONAL PAR INTERIM

BOYOGUENO ALPHONSE

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N°0043/DIPL/D4/SDBMM/SM DU 12 SEPT 2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/A0NR/M1NREX/CMPM/17 DU 17 JUILLET 2017, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE (PHASE 1) DU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministère des Relations Extérieures communique :

Par Décision N°0492/DIPL/D4/SDBMM/SM

LETS AFREETECH CAMEROUN Tel: 242 685 677/ 673 808 148, est déclaré adjudicataire de la lettre commande relative à l'élaboration du schéma directeur informatique du Ministère des Relations Extérieures, pour un montant TTC de Quarante quatre millions trois cent trente neuf mille cinq cent trente cinq francs (44 339 535) FCFA et un délai de livraison de quatre (04) mois.

Ledit établissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales , Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de sa lettre commande.

YAOUNDE le 12 Septembre 2017

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N°0046/DIPL/D4/SDBMM/SM DU 09 OCT PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINREX/CMPM/2017 DU 11 SEPTEMBRE 2017, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ DU BÂTIMENT "B" AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Par Décision N° 0504/DIPL/D4/SDBMM/SM

L'établissement NABO (NASSOUROU AMINOU) Tel: 677 712 364/ 677 748 366 B.P. 1019 YAOUNDE, est déclaré adjudicataire de la lettre commande relative à l'exécution des travaux d'étanchéité du bâtiment "B" au Ministère des Relations Extérieures, pour un montant TTC de Vingt-deux millions neuf cent soixante-douze mille trois cent vingt (22 972 320) francs CFA et un délai d'exécution de deux (02) mois.

Ledit établissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales , Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de sa lettre commande.

YAOUNDE le 9 Octobre 2017

Le *MINISTRE*

MBELLA MBELLA Lejeune

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE PORTANT MODIFICATION DE LA PUBLICATION DU RESULTAT DU 19 SEPTEMBRE 2017 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 94 /AONO/CUD/CIPM/2016 DU 09 DECEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2017 ET SUIVANT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision n° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarées attributaires des marchés relatifs à l'appel d'offres susmentionné pour les montants et les délais ci-après :

	Adjudicataires	Montants corrigés (FCFA TTC)	Délai d'exécution (mois)
Lot 1.a	ETS LITTORAL CONSTRUCTION	630 115 390	7
Lot 1.b	Groupement JERRY SARL / BOFAS SARL	730 500 526	8
Lot 2.a	SEMIC BTP SARL	1 052 532 739	14
Lot 2.b	ROUTD'AF SA	1 148 852 642	12
Lot 2.c	SMAR SARL	700 581 468	8
	Total	4 262 582 765	

Les Directeurs Généraux desdites entreprises sont invités à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai maximum de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché respectif. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinze jours de la publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 13 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE MODIFIANT LA PUBLICATION DU RESULTAT DU 11 OCTOBRE 2017 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 17 AVRIL 2017 RELATIF A L'ACQUISITION DES MOTOS ET DE TRICYCLES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, communique :

Les entreprises ci-après désignées, sont retenues pour la réalisation des prestations de l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et les délais suivants :

N° LOT	ADJUDICATAIRES	MONTANT CORRIGE (FCFA TTC)	DELAI DE LIVRAISON
1	CAMI	34 689 758	30 jours
2	CAMI	37 407 579	30 jours
3	INFRUCTUEUX		

Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville à Bonanjo, pour l'établissement des contrats correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après n'ayant pas été retenus pour les motifs suivants :

SOUSSIONNAIRES	MOTIFS D'ELIMINATION
BUSINESS LINK INTERNATIONAL	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de l'une des caractéristiques techniques majeures ; - Absence du certificat d'homologation délivré par le Ministère des Transports ; - Non-satisfaction d'au moins deux critères essentiels.
ETS LEMA	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de l'autorisation du fabricant ; - Absence de l'une des caractéristiques techniques majeures ; - Absence du certificat d'homologation délivré par le Ministère des Transports ; - Non-satisfaction d'au moins deux critères essentiels.
DELTA CONSULTING	<ul style="list-style-type: none"> - Fausse déclaration et falsification de pièces.

Sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de « Mainlevée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N° 0045/DIPL/D4/SDBMM/SM DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINREX/CMPM/2017 DU 08 SEPTEMBRE 2017, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RAVALEMENT DES BÂTIMENTS EN PEINTURE AUMINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Par Décision N° 0503/DIPL/D4/SDBMM/SM

L'établissement BAHOU & CIE Tel: 699 92 52 57 B.P. 414 YAOUNDE, est déclaré adjudicataire de la lettre commande relative à l'exécution des travaux de ravalement des bâtiments en peinture au Ministère des Relations Extérieures, pour un montant TTC de Dix-huit millions six cent quarante mille six cent quarante cinq (18 640 645) francs CFA et un délai d'exécution de deux (02) mois.

Ledit établissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de sa lettre commande.

YAOUNDE le 9 Octobre 2017

Le *MINISTRE*

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N° 0507/DIPL/D4/SDBMM/SM DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION N°007/C/GG/MINREX/CMPM/2017 DU 08 SEPTEMBRE 2017, EN VUE DE LA PASSATION DU MARCHÉ POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU BÂTIMENT DE LA D6 AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES PAR LA PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°06382/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA6 DU 08 SEPTEMBRE 2017.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Par Décision N° /DIPL/D4/SDBMM/SM

Le GROUPEMENT MAH ELECTRONICS SARL/ETS AMAL Tel: 677 712 364 B.P. 12 614 Yaoundé, est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'exécution des travaux d'extension du Bâtiment de la D6 au Ministère des Relations Extérieures, pour un montant TTC de Quatre cent cinquante-neuf millions quarante-trois mille six cent quarante-cinq (459 043 645) francs CFA et une durée d'exécution de sept mois et demi (07,5) mois.

Ledit Groupement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de son marché.

YAOUNDE le 6 Octobre 2017

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

COMMUNE DE YAOUNDE I

COMMUNIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Maître d'ouvrage, communique :

Les ETS TCHOUWO Julienne, BP 2598 Yaoundé, Tel 674 57 57 95 , représentés par Monsieur TANETSING NOUSSI Gérard, son Directeur Général, sont déclarés adjudicataire de la Lettre Commande objet de la Demande de cotation N° 004/DC/CAR/Ydé1^{er} /CIPM/2017 du 20 Septembre 2017 pour la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) à la Mairie de Yaoundé 1^{er} , « en procédure d'urgence », pour **un montant FCFA HT 11 113 750 (Onze millions cent treize mille sept cent cinquante), et FCFA TTC 13 253 147 (Treize millions deux cent cinquante trois mille cent quarante sept).**

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 16 Octobre 2017

Le **ADJOINT AU MAIRE**

FOTSO JULIETTE

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

COMMUNIQUE N° 014 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT RELATIF A LA FOURNITURE DE 02 PICK-UP DOUBLE CABINES 4X4 DIESEL ET 08 MOTOS TOUT TERRAIN 97 A 100CC DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DEUXIEME PHASE DES PROJETS PAR LA METHODE DE HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) AU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique :

Le soumissionnaire **CAMEROON MOTORS INDUSTRIES (CAMI)**, BP : 1217 Douala – Cameroun, Tel : 233 39 80 56/ 233 39 06 96 / 233 39 66 56 a été retenu comme attributaire du Marché relatif à fourniture de deux (02) véhicules pick up double cabines 4x4 diesel et huit (08) motos tout terrain 97 A 100 CC dans le cadre de la mise en œuvre de la deuxième phase des projets par Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) au Programme National de Développement Participatif (PNDP).

Le prestataire ci-dessus cité est invité à prendre attache avec la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, sis à Nouvelle Route Bastos pour la souscription et la signature du marché y relatif.

YAOUNDE le 13 Octobre 2017

Le COORDONNATEUR NATIONAL PAR INTERIM

BOYOGUENO ALPHONSE

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N°0043/DIPL/D4/SDBMM/SM DU 12 SEPT 2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/A0NR/M1NREX/CMPM/17 DU 17 JUILLET 2017, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE (PHASE 1) DU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministère des Relations Extérieures communique :

Par Décision N°0492/DIPL/D4/SDBMM/SM

LETS AFREETECH CAMEROUN Tel: 242 685 677/ 673 808 148, est déclaré adjudicataire de la lettre commande relative à l'élaboration du schéma directeur informatique du Ministère des Relations Extérieures, pour un montant TTC de Quarante quatre millions trois cent trente neuf mille cinq cent trente cinq francs (44 339 535) FCFA et un délai de livraison de quatre (04) mois.

Ledit établissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales , Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de sa lettre commande.

YAOUNDE le 12 Septembre 2017

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N°0046/DIPL/D4/SDBMM/SM DU 09 OCT PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINREX/CMPM/2017 DU 11 SEPTEMBRE 2017, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ DU BÂTIMENT "B" AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Par Décision N° 0504/DIPL/D4/SDBMM/SM

L'établissement NABO (NASSOUROU AMINOU) Tel: 677 712 364/ 677 748 366 B.P. 1019 YAOUNDE, est déclaré adjudicataire de la lettre commande relative à l'exécution des travaux d'étanchéité du bâtiment "B" au Ministère des Relations Extérieures, pour un montant TTC de Vingt-deux millions neuf cent soixante-douze mille trois cent vingt (22 972 320) francs CFA et un délai d'exécution de deux (02) mois.

Ledit établissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales , Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de sa lettre commande.

YAOUNDE le 9 Octobre 2017

Le *MINISTRE*

MBELLA MBELLA Lejeune

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE PORTANT MODIFICATION DE LA PUBLICATION DU RESULTAT DU 19 SEPTEMBRE 2017 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 94 /AONO/CUD/CIPM/2016 DU 09 DECEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2017 ET SUIVANT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision n° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarées attributaires des marchés relatifs à l'appel d'offres susmentionné pour les montants et les délais ci-après :

	Adjudicataires	Montants corrigés (FCFA TTC)	Délai d'exécution (mois)
Lot 1.a	ETS LITTORAL CONSTRUCTION	630 115 390	7
Lot 1.b	Groupement JERRY SARL / BOFAS SARL	730 500 526	8
Lot 2.a	SEMIC BTP SARL	1 052 532 739	14
Lot 2.b	ROUTD'AF SA	1 148 852 642	12
Lot 2.c	SMAR SARL	700 581 468	8
	Total	4 262 582 765	

Les Directeurs Généraux desdites entreprises sont invités à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai maximum de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché respectif. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinze jours de la publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 13 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE MODIFIANT LA PUBLICATION DU RESULTAT DU 11 OCTOBRE 2017 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 17 AVRIL 2017 RELATIF A L'ACQUISITION DES MOTOS ET DE TRICYCLES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, communique :

Les entreprises ci-après désignées, sont retenues pour la réalisation des prestations de l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et les délais suivants :

N° LOT	ADJUDICATAIRES	MONTANT CORRIGE (FCFA TTC)	DELAI DE LIVRAISON
1	CAMI	34 689 758	30 jours
2	CAMI	37 407 579	30 jours
3	INFRUCTUEUX		

Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville à Bonanjo, pour l'établissement des contrats correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après n'ayant pas été retenus pour les motifs suivants :

SOUSSIONNAIRES	MOTIFS D'ELIMINATION
BUSINESS LINK INTERNATIONAL	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de l'une des caractéristiques techniques majeures ; - Absence du certificat d'homologation délivré par le Ministère des Transports ; - Non-satisfaction d'au moins deux critères essentiels.
ETS LEMA	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de l'autorisation du fabricant ; - Absence de l'une des caractéristiques techniques majeures ; - Absence du certificat d'homologation délivré par le Ministère des Transports ; - Non-satisfaction d'au moins deux critères essentiels.
DELTA CONSULTING	<ul style="list-style-type: none"> - Fausse déclaration et falsification de pièces.

DOUALA le 13 Octobre 2017

DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

Sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de « Mainlevée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

COMMUNE DE YAOUNDE I

COMMUNIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Maître d'ouvrage, communique :

Les ETS TCHOUWO Julienne, BP 2598 Yaoundé, Tel 674 57 57 95 , représentés par Monsieur TANETSING NOUSSI Gérard, son Directeur Général, sont déclarés adjudicataire de la Lettre Commande objet de la Demande de cotation N° 004/DC/CAR/Ydé1^{er} /CIPM/2017 du 20 Septembre 2017 pour la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) à la Mairie de Yaoundé 1^{er} , « en procédure d'urgence », pour **un montant FCFA HT 11 113 750 (Onze millions cent treize mille sept cent cinquante), et FCFA TTC 13 253 147 (Treize millions deux cent cinquante trois mille cent quarante sept).**

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 16 Octobre 2017

Le **ADJOINT AU MAIRE**

FOTSO JULIETTE

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N° 0045/DIPL/D4/SDBMM/SM DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINREX/CMPM/2017 DU 08 SEPTEMBRE 2017, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RAVALEMENT DES BÂTIMENTS EN PEINTURE AUMINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Par Décision N° 0503/DIPL/D4/SDBMM/SM

L'établissement BAHOU & CIE Tel: 699 92 52 57 B.P. 414 YAOUNDE, est déclaré adjudicataire de la lettre commande relative à l'exécution des travaux de ravalement des bâtiments en peinture au Ministère des Relations Extérieures, pour un montant TTC de Dix-huit millions six cent quarante mille six cent quarante cinq (18 640 645) francs CFA et un délai d'exécution de deux (02) mois.

Ledit établissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de sa lettre commande.

YAOUNDE le 9 Octobre 2017

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N° 0507/DIPL/D4/SDBMM/SM DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION N°007/C/GG/MINREX/CMPM/2017 DU 08 SEPTEMBRE 2017, EN VUE DE LA PASSATION DU MARCHÉ POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU BÂTIMENT DE LA D6 AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES PAR LA PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°06382/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA6 DU 08 SEPTEMBRE 2017.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Par Décision N° /DIPL/D4/SDBMM/SM

Le GROUPEMENT MAH ELECTRONICS SARL/ETS AMAL Tel: 677 712 364 B.P. 12 614 Yaoundé, est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'exécution des travaux d'extension du Bâtiment de la D6 au Ministère des Relations Extérieures, pour un montant TTC de Quatre cent cinquante-neuf millions quarante-trois mille six cent quarante-cinq (459 043 645) francs CFA et une durée d'exécution de sept mois et demi (07,5) mois.

Ledit Groupement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de son marché.

YAOUNDE le 6 Octobre 2017

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DECISION N°0506 /DIPL/D4/SDBMM/SM DU PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ 002/M/ MINREX/CMPM/2017 PASSÉ APRÈS CONSULTATION N°007/C/GG/MINREX/CMPM/2017 DU 08 SEPTEMBRE 2017, EN VUE DE LA PASSATION DU MARCHÉ POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU BÂTIMENT DE LA D6 AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES PAR LA PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°06382/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA6 DU 08 SEPTEMBRE 2017.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Considérant l'autorisation de gré à gré N° 006382/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA6 du 08 septembre 2017,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Le Groupement dont le nom suit est adjudicataire du marché relatif à l'exécution des travaux d'extension du bâtiment de la D6 au Ministère des Relations Extérieures, pour le montant et délai ci-après :

ADJUDICATAIRE	DELAI DE LIVRAISON	MONTANT TTC EN FCFA
GROUPEMENT MAH ELECTRONICS SARL/ETS AMAL Tel: 677 712 364 B.P. 12 614 YAOUNDE	07,5 MOIS	459 043 645

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 6 Octobre 2017

Le **MINISTRE**

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DECISION N° 0503/DIPL/D4/SDBMM/SM DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE 014/LC/ MINREX/CMPM/2017 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/MINREX/CMPM/2017 DU 08 SEPTEMBRE 2017, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RAVALEMENT DES BÂTIMENTS EN PEINTURE AUMINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 006/AONO/MINREX/CMPM/2017 du 08 septembre 2017,

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise dont le nom suit est adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'exécution des travaux de ravalement des bâtiments en peinture au Ministère des Relations Extérieures, pour le montant et délai ci-après :

ADJUDICATAIRE	DELAI D'EXECUTION	MONTANT TTC EN FCFA
ETS BAHOU & CIE Tel: 699 92 52 57 B.P. 414 YAOUNDE	02 MOIS	18 640 645

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 9 Octobre 2017

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 108/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N° 006082/L/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/YA DU 28 AOÛT 2017 POUR LES ETUDES EN VUE DE LA REQUALIFICATION DU CŒUR MARCHAND ET L'ELABORATION D'UN PROJET METROPOLITAIN OPERATIONNEL

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'Autorisation de Gré à Gré n° 006082/L/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CEA4 du 28 août 2017 ;

Vu la publication de la Consultation sus indiquée ;

DECIDE:

Article 1^{er}: Le soumissionnaire dont le nom suit, est déclaré attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
Unique	ECOLE SUPERIEURE SPECIALE D'ARCHITECTURE DU CAMEROUN (ESSACA) BP : 11412 Yaoundé Tél. : (237) 678 98 75 30/677 70 82 01	Cinquante sept millions sept cent sept mille neuf cent cinquante (57 707 950) Francs CFA	Six (06) Mois

DOUALA le 13 Octobre 2017

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00624/D/MINEPIA/SG/DAG/2017 DU 12 OCTOBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, PASSE EN PROCEDURE D'URGENCE, N°0013/AONO/MINEPIA/CMPM/2017 DU 08 JUIN 2017 EN VUE DE L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR PRIMER LES ORGANISATIONS PASTORALES LORS DES MANIFESTATIONS CULTURELLES (NGUON, FETE DU COQ, NYEM NYEM, RESEAU DES JEUNES).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2016/018 du 14 décembre 2016 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2017;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2017.

Considérant le dossier d'appel d'offres national ouvert, passé en procédure d'urgence, n°0013/AONO/MINEPIA/CMPM/2017 du 08 juin 2017 en vue de l'acquisition des équipements pour primer les organisations pastorales lors des manifestations culturelles (Nguon, Fête du coq, Nyem Nyem, Réseau des jeunes).

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets Merveilles, BP: 31 478 Yaoundé	Vingt-et-un millions quatre cent soixante-cinq mille (21 465 000)	Direction du Développement des Productions et des Industries Animales du MINEPIA	Soixante (60) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 12 Octobre 2017

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 102/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N° 003245/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA4 DU 08 MAI 2017 POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN PROGIciel DE GESTION INTEGREE OU « ENTREPRISE RESSOURCE PLANNING (ERP) » A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier de Consultation n° 003245/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA4 du 08 mai 2017 relatif pour le développement d'un progiciel de gestion intégrée ou « entreprise ressource planning (ERP) » à la Communauté Urbaine de Douala;

Vu l'Autorisation de Gré à Gré n° 003245/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA4 du 08 mai 2017 ;

Vu la publication de la Consultation sus indiquée ;

DECIDE:

Article 1^{er}: Le soumissionnaire dont le nom suit, est déclaré attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
Unique	COMPLEXE TECHNOLOGIQUE AFRICAIN (COTAFRIC S.A.) BP : 12843 Douala Tél. : (237) 696 202 657/656 046 480	Deux cent quatre vingt neuf millions trois cent quatre vingt six mille deux cent quarante sept (289 386 247) Francs CFA	Dix-sept (17) Mois

DOUALA le 13 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°100/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N° 007389/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA3 DU _____ 2017 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE TOUS LES SANITAIRES DU MARCHÉ CENTRAL DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'Autorisation de Gré à Gré n° 007389/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA3 du _____ 2017 ;

Vu la publication de la Consultation sus indiquée ;

DECIDE:

Article 1^{er}: Le soumissionnaire dont le nom suit, est déclaré attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
Unique	SETTCAM INTERNATIONAL SARL BP : 3900 Yaoundé Tél. : (237) 673 92 17 48	Cinquante deux millions sept cent quatre vingt onze mille neuf cent soixante quinze (52 791 975) Francs CFA	Quatre (04) Mois

DOUALA le 13 Octobre 2017

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°101/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N° 006082/L/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/YA DU 28 AOÛT 2017 POUR LES ETUDES EN VUE DE LA REQUALIFICATION DU CŒUR MARCHAND ET L'ELABORATION D'UN PROJET METROPOLITAIN OPERATIONNEL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'Autorisation de Gré à Gré n° 006082/L/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CEA4 du 28 août 2017 ;

Vu la publication de la Consultation sus indiquée ;

DECIDE:

Article 1^{er}: Le soumissionnaire dont le nom suit, est déclaré attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
Unique	ECOLE SUPERIEURE SPECIALE D'ARCHITECTURE DU CAMEROUN (ESSACA) BP : 11412 Yaoundé Tél. : (237) 678 98 75 30/677 70 82 01	Cinquante sept millions sept cent sept mille neuf cent cinquante (57 707 950) Francs CFA	Six (06) Mois

DOUALA le 13 Octobre 2017

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 99/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 17 AVRIL 2017 RELATIF A L'ACQUISITION DES MOTOS ET TRICYCLES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de **Monsieur NTONE NTONE Fritz**, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n° 08/AONO/CUD/CIPM/2017 du 17 AVRIL 2017 relatif à l'acquisition de motos et



tricycles à la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le procès-verbal de la séance du 09 octobre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 29 mai 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu la correspondance n° 064/NEM/KMGS/CIPM/CUD/2017 du 09 octobre 2017 relative à la proposition d'attribution de l'appel d'offres susmentionné ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Les entreprises dont les noms suivent, sont déclarées attributaires des marchés relatifs à l'appel d'offres susmentionné pour les montants et les délais ci-après :

N° LOT	ADJUDICATAIRES	MONTANT CORRIGE (FCFA TTC)	DELAI DE LIVRAISON
1	CAMI	34 689 758	30 jours
2	CAMI	37 407 579	30 jours
3	INFRUCTUEUX		

DOUALA le 13 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°97/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 MODIFIANT ET COMPLETANT CERTAINES DISPOSITIONS DE LA DECISION N° 74/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 DU 19 SEPTEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 94/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 09 DECEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de **Monsieur NTONE NTONE Fritz**, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la Décision n° 74/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du 19 septembre 2017 modifiant et complétant certaines dispositions de la Décision n° 21/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du 07 avril 2017 portant attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 94/AONO/CUD/CIPM/2016 du 09 décembre 2016 pour les travaux d'aménagement en pavés de certaines voiries de la Ville de Douala ;

Vu la Décision n° 21/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du 07 avril 2017 portant attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 94/AONO/CUD/CIPM/2016 du 09 décembre 2016 pour les travaux d'aménagement en pavés de certaines voiries de la Ville de Douala ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n° 94/AONO/CUD/CIPM/2016 du 09 Décembre 2016 pour les travaux d'aménagement en pavés de certaines voiries de la Ville de Douala ;

Vu le procès-verbal de la séance du 19 septembre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le procès-verbal de la séance du 12 septembre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 25 août 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu la correspondance n° 061/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 15 septembre 2017 relative à la proposition d'attribution de l'appel d'offres susmentionné ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: Les dispositions de l'article 1^{er} de la Décision n° 74/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du 19 septembre 2017 modifiant et complétant certaines dispositions de la Décision n° 21/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du 07 avril 2017 portant attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 94/AONO/CUD/CIPM/2016 du 09 décembre 2016 pour les travaux d'aménagement en pavés de certaines voiries de la Ville de Douala sont modifiées et complétées ainsi qu'il suit :

« **Article 1^{er} (nouveau)** : Les entreprises dont les noms suivent, sont déclarées attributaires des marchés relatifs à l'appel d'offres susmentionné pour les montants et les délais ci-après :

	Adjudicataires	Montants corrigés (FCFA TTC)	Délai d'exécution (mois)
Lot 1.a	Etablissements LITTORAL CONSTRUCTION	630 115 390	7
Lot 1.b	Groupement JERRY SARL / BOFAS SARL	730 500 526	8
Lot 2.a	SEMIC BTP SARL	1 052 532 739	14
Lot 2.b	ROUTD'AF SA	1 148 852 642	DOUALA le 13 Octobre 2017 12
Lot 2.c	SMAR SARL	700 581 468	Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT 8
	Total	4 262 582 765	NTONE NTONE DR. Fritz

Article 2 : Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**DECISION N° 0505/DIPL/D4/SDBMM/SM DU PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ 001/M/
MINREX/CMPM/2017 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
003/BIS/AONO/MINREX/CMPM/2017 DU 08 SEPTEMBRE 2017, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR
L'ACHAT DE VÉHICULES POUR LES RESPONSABLES AUMINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES,**

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
Vu le Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/BIS/AONO/MINREX/CMPM/2017 du 08 septembre 2017,

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise dont le nom suit est adjudicataire du marché relatif à l'achat de véhicules pour les responsables au Ministère des Relations Extérieures, pour le montant et délai ci-après :

ADJUDICATAIRE	DELAI DE LIVRAISON	MONTANT TTC EN FCFA
CAMEROON MOTORS INDUSTRIES Tel: 233 398 056/233 390 696 B.P. 1217 DOUALA	20 JOURS	149 760 003

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 9 Octobre 2017

Le **MINISTRE**

MBELLA MBELLA Lejeune

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 98/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 84/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 17 AVRIL 2017 RELATIF A L'ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de **Monsieur NTONE NTONE Fritz**, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n° 84/AONO/CUD/CIPM/2017 du 06 septembre 2017 relatif à l'acquisition de trois (03)



véhicules pick-up 4x4 pour la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le procès-verbal de la séance du 09 octobre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 09 octobre 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu la correspondance n° 077/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 09 octobre 2017 relative à la proposition d'attribution de l'appel d'offres susmentionné ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'appel d'offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

N° LOT	ADJUDICATAIRES	MONTANT CORRIGE (FCFA TTC)	DELAI DE LIVRAISON
UNIQUE	CAMI	79 980 000	30 jours

DOUALA le 13 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

NTONE NTONE DR. Fritz

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DÉCISION N° 0504 /DIPL/D4/SDBMM/SM DU 09 OCT 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE /LC/ MINREX/CMPM/2017 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/A0NO/MINREX/CMPM/2017 DU 11 SEPTEMBRE 2017, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ DU BÂTIMENT "B" AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES.

Vu la Constitution

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement

Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement :

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics :

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création• organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés

publics :

Vu le Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures :

Vu le Décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement

Vu la Circulaire n°004/CA13/PM du 30décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics :

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics

:

Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°007/A0NO/M1NREX/CMPM/2017 du 11 septembre 2017,

DECIDE

Article 1er : L'entreprise dont le nom suit est adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'exécution des travaux d'étanchéité du bâtiment "B" au Ministère des Relations Extérieures, pour le montant et délai ci-après :

ADJUDICATAIRE	DELAI D'EXECUTION	MONTANT TTC EN FCFA
ETS NABO (NASSOUROU AMINOUE) Tel: 677 712 364/ 677 748 366 B.P. 2526 YAOUNDE	02 MOIS	22 972 320

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera?

YAOUNDE le 9 Octobre 2017

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DÉCISION N° 0492/DIPL/D4/SDBMM/SM DU 12 SEPT PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° 007/LC/ MINREX/CMPM/2017 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONIVM1NREX/CMPM/17 DU 17 JUILLET 2017, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ÉLABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE (PHASE I) DU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret rs° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics

Vule Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire n°004/CA8/PM du 30décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°901/CAB/P12. du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Restreint N° 002/AONOR/IVINREX/CMPM/2017 du 17 juillet 2017,

DECIDE

Article 1er : L'établissement dont le nom suit est adjudicataire de la Lettre Commande relative l'élaboration du Schéma Directeur Informatique (phase I) du Ministère des Relations Extérieures, pour les montants et délai ci-après :

ADJUDICATAIRE	DELAI DE LIVRAISON	MONTANT TTC EN FCFA
AFREETECH CAMEROUN Tel: 242 685 677/ 673 808 148	04 MOIS	44 339 535

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 12 Septembre 2017

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

COMMUNE DE YAOUNDE I

DÉCISION N°0051/17/D/SG/CA/YDE 1ER

PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Décision N°0051/17/D/SG/CA/YDE 1^{er}

Portant attribution d'une Lettre Commande

- Vu la Constitution
- Vu la Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation,
- Vu la Loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu le Décret N°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 87/1365 DU 24 Septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
- Vu l'Arrêté N°000140/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et de ses Adjointes à l'issu de scrutin Municipal du 30 septembre 2013 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu le Procès Verbal de la Commission Interne de passation des Marchés de la session du 11 Octobre 2017 ;

DECIDE

Article 1^{er}: Les ETS TCHOUWO Julienne, BP 2598 Yaoundé, Tel 674 57 57 95 , représentés par **Monsieur TANETSING NOUSSI Gérard, son Directeur Général**, sont déclarés adjudicataire de la Lettre Commande objet de la Demande de cotation N° 004/DC/CAR/Ydé1^{er} /CIPM/2017 du 20 Septembre 2017 pour la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) à la Mairie de Yaoundé 1^{er} , « en procédure d'urgence », pour **un montant FCFA HT 11 113 750 (Onze millions cent treize mille sept cent cinquante), et FCFA TTC 13 253 147 (Treize millions deux cent cinquante trois mille cent quarante sept)**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 16 Octobre 2017

Le ADJOINT AU MAIRE

FOTSO JULIETTE

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

ADDITIF RESTIFICATIF N° 01/A/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 09 OCTOBRE 2017 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°49/AONO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) DEVANT ASSURER LA MAÎTRISE D'CEUVRE DANS LE CADRE DES PROJETS DE RENFORCEMENT ET DE STABILISATION DES RESEAUX ELECTRIQUES DE YAOUNDE ET DOUALA : PLAN D'URGENCE TRIENNALLOT 1&2 (EN PROCEDURE D'URGENCE), FINANCEMENT : PLANUTPROJECT MANAGER: MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE LE MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE CHARGÉ DES MARCHÉS PUBLICS, AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE : LES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES SUSMENTIONNÉ SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Participation et origine

Au lieu de ...

La participation à égalité de conditions au présent Appel d'Offres est restreinte aux Cabinets ci-après :

Lot 1

N°	Nom du Cabinet	Adresse
1	CIMA International	3400 Bvd du souvenir, bureau 600 Laval, Québec Canada- H7V3Z2
2	Groupement TRACTEBEL / FATSON	5, rue du 19 mars 1962-92622 Gennevilliers
3	GHODS NIROO	82 OSTDD Motahari Av Téhéran 1566775353
4	Groupement IED/ IRAF	2, chemin de la Chaudiere-69340 Francheville
5	Groupement EED / ARROV Engineering	B.P : 16109 Yaoundé, Tel : 222 22 37 53

Lot 2

N°	Nom du Cabinet	Adresse
1	CIMA International	3400 Bvd du souvenir, bureau 600 Laval, Québec Canada- H7V3Z2
2	Groupement TRACTEBEL / FATSON	5, rue du 19 mars 1962-92622 Gennevilliers
3	GHODS NIROO	82 OSTDD Motahari Av Téhéran 1566775353
4	Groupement IED/ IRAF	2, chemin de la Chaudiere-69340 Francheville

Les candidats de la liste restreinte, retenus après pré-qualification ne pourront en aucun cas s'associer en groupement, ni modifier la composition d'un groupement établi par association d'un autre cabinet.

Les prestataires pré-qualifiés pour les deux (02) lots peuvent soumissionner pour ces lots mais ne peuvent être attributaires que d'un seul lot maximum suivant le schéma économique avantageux pour le Maître d'Ouvrage.

1 Participation et origine

Lire plutot

PIECE 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

● **Participation et Origine :**

La participation à égalité de conditions au présent appel d'Offres est restreinte aux Cabinets ci-après :

Lot 1

N°	Nom du Cabinet	Adresse
1	CIMA International	3400 Bvd du souvenir, bureau 600 Laval, Québec Canada- H7V3Z2
2	Groupement TRACTEBEL I FATSON	5, rue du 19 mars 1962-92622 Gennevilliers
3	GHODS NIROO	82 OSTDD Motahari Av Téhéran 1566775353
4	Groupement IEDI IRAF	2, chemin de la Chaudiere-69340 Francheville
5	Groupement EED/ARROV Engineering	B.P :16109 Yaoundé, Tel :222 22 37 53

Lot 2

N°	Nom du Cabinet	Adresse
1	CIMA International	3400 Bvd du souvenir, bureau 600 Laval, Québec Canada- H7V3Z2
2	Groupement TRACTEBEL I FATSON	5, rue du 19 mars 1962-92622 Gennevilliers
3	GHODS NIROO	82 OSTDD Motahari Av Téhéran 1566775353
4	Groupement IED/ IRAF	2, chemin de la Chaudiere-69340 Francheville

Les candidats de la liste restreinte, retenus après pré-qualification ne pourront en aucun cas s'associer en groupement, ni modifier la composition d'un groupement établi par association d'un autre cabinet.

Les prestataires pré-qualifiés pour les deux (02) lots peuvent soumissionner pour ces lots mais ne peuvent être attributaires que d'un seul lot maximum suivant le schéma économique avantageux pour le Maître d'Ouvrage.

« Toutefois, conformément aux dispositions de la circulaire n° 02/CAB/PM du 31/01/2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics, toute entreprise ne faisant pas partie de la liste restreinte ci-dessus et qui s'estime techniquement et financièrement apte peut valablement soumissionner ».

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 9 Octobre 2017

Le MINISTRE

ABBA SADOU

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !